



NOTRE PÉTROLE, NOTRE AVENIR

10



Blocs Bilma & Agadem R567 : La SONIDEP-SA accélère sa recherche pétrolière pour un Niger souverain

20



Base Vie SONIDEP : Une infrastructure stratégique au service de l'ambition pétrolière de la SONIDEP-SA

30

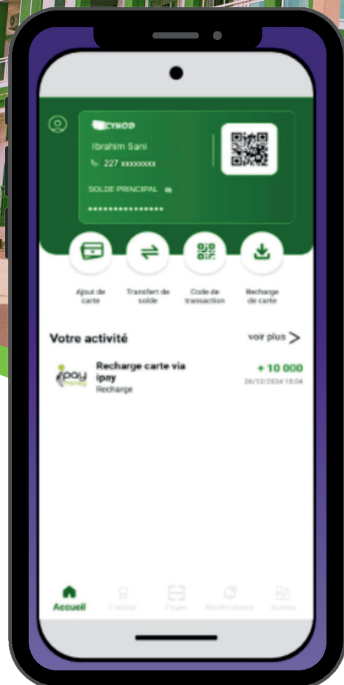


Approvisionnement

LA SONIDEP-SA, Stratégiquement incontournable



Oriba
Petroleum



ORIBA WALLET

Oriba Wallet est une solution de paiement numérique qui permet aux clients de payer leur carburant dans les stations-service en rechargeant leur compte à l'avance.

Les clients peuvent effectuer leurs paiements sans argent liquide ni carte bancaire : tout est centralisé et sécurisé via l'application mobile ou le portefeuille numérique Oriba Wallet.

Les utilisateurs peuvent gérer leur budget de carburant en rechargeant leur compte selon leurs besoins.

Comment fonctionne Oriba Wallet ?

Création de compte



Les utilisateurs créent un compte sur Oriba Wallet en fournissant leurs informations personnelles pour assurer la sécurité des transactions.

Ajout de fonds



Les utilisateurs peuvent ajouter des fonds à leur portefeuille numérique en utilisant des cartes de crédits ou d'autres méthodes de paiement en ligne disponibles.

Paiements et achats



Une fois le portefeuille alimenté, les utilisateurs peuvent utiliser Oriba Wallet pour effectuer des paiements, pour leurs achats de carburants, de gaz GPL, de lubrifiants et autres produits proposés par Oriba Petroleum via une interface simple et sécurisée.

Suivi des transactions



Les utilisateurs peuvent suivre l'historique de leurs transactions et vérifier le solde de leur portefeuille en temps réel, ce qui leur permet de gérer efficacement leurs dépenses.



**L'énergie qui vous
accompagne au quotidien.**

📍 Siège: avenue Mali Béro, Niamey Niger
🌐 <https://oribapetroleum.net>
☎ +227 92 18 30 20 / 91 74 66 57

Directrice de Publication
MME ZADA ZOUERA KANE

Directeur de Rédaction
BIO ABDOURAHAMANE

Rédaction

MME ZADA ZOUERA KANE
BIO ABDOURAHAMANE
ABDOUL RAZAK CHEFFOU
BOUREIMA OUMA MAIDAGI
MME ALI GAMBIE
MME ILLOU AICHATOU
MAHAMAN MAMAN
SANI IBRAH
ISMAEL MIKO
PASCAL AYI KANGNI
OUMAROU DAKAOU MAIDAGI
ABOUBACAR MAAZOU
AMADOU KARIMOU
IDI ASSOUMANE

Conception - Graphisme
AVAKO

Crédit photo
SONIDEP

Infos

Tél : +227 20 73 33 34
Fax : +227 20 73 43 28
Siège : N°361 Rue Nb1
Av. Abdoulaye Fadiga
BP : 11702 Niamey Niger
Email : info@sonidep.com

- 04 Éditorial
- 05 La SONIDEP-SA, levier de la vision nationale
- 06 Mme Yonli Anne Marie Messan, un engagement au service de la Refondation
- 07 Contribution au bilan de l'an 2 du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP) dans le secteur pétrolier

À LA CONQUÊTE DE L'AMONT : L'AUDACE PÉTROLIÈRE DE LA SONIDEP-SA

- 09 La Direction de l'Exploration et de la Production : Un pilier stratégique de l'Amont Pétrolier à la SONIDEP-SA
- 10 Blocs Bilma & Agadem R567 : La SONIDEP-SA accélère sa recherche pétrolière pour un Niger souverain
- 12 L'essentiel sur l'habilitation électrique
- 13 La SONIDEP-SA prépare ses opérations de forage
- 14 Coopération énergétique : une mission stratégique du Niger en Turquie pour accélérer ses projets pétroliers
- 15 Feu vert pour l'exploration dans le respect des normes environnementales et sociales
- 17 Publication des certificats attestant de la conformité environnementale
- 19 Engagement pour la sécurité nationale : la SONIDEP-SA salue le rôle stratégique des Forces de Défense et de Sécurité
- 20 Base Vie SONIDEP : Une infrastructure stratégique au service de l'ambition pétrolière de la SONIDEP-SA
- 22 La SONIDEP-SA adopte une démarche inclusive pour le déploiement de sa politique de Responsabilité Sociétale des Entreprises
- 24 L'excellence QSE au service d'un Niger souverain et sécurisé
- 25 Plans de Gestion des Déchets (PGD) relatifs aux autorisations exclusives de Recherche des blocs pétroliers Bilma et Agadem R567
- 26 Trading Pétrolier : Immersion londonienne pour les agents de la SONIDEP-SA
- 27 Contribution au Fonds de Solidarité pour la Sauvegarde de la Patrie : le personnel de la SONIDEP-SA engagé pour la Refondation

L'AVAL PÉTROLIER AU CŒUR DE LA SONIDEP-SA

- 30 Approvisionnement
- 33 Qualité & conformité : Dispositifs d'analyse des produits pétroliers
- 34 Bourses d'excellence SONIDEP-SA

BON À SAVOIR

- 36 Atmosphère explosive (ATEX) - Définition et explication : cas d'un camion-citerne renversé
- 38 Un souffle vert dans le désert de Bilma
Pièces à fournir pour être transporteur agréé au niveau de la SONIDEP

10



Blocs Bilma & Agadem R567 : La SONIDEP-SA accélère sa recherche pétrolière pour un Niger souverain

20



Base Vie SONIDEP : Une infrastructure stratégique au service de l'ambition pétrolière de la SONIDEP-SA

30



Approvisionnement

éditorial

La SONIDEP-SA, un acteur clé de la refondation nationale.



L'attribution officielle des blocs pétroliers et l'approbation des contrats de partage de production liant l'État à la SONIDEP-SA marquent une étape décisive dans cette dynamique de refondation du secteur. Plus qu'une série d'actes juridiques, ces décisions ouvrent la voie à un nouveau paradigme économique et énergétique, fondé sur la souveraineté, la responsabilité nationale et le service au développement.

Le lancement des activités d'exploration, en juin 2024, par le Premier ministre, Son Excellence Monsieur Ali Mahaman Lamine Zeine, témoigne de la volonté des autorités de passer des intentions aux actes, avec méthode et discernement. La SONIDEP-SA avance à son rythme, avec prudence mais avec constance, guidée par une logique d'exigence et de professionnalisme. Ici, pas de précipitation, encore moins d'improvisation : chaque étape s'inscrit dans une démarche rigoureuse, attentive aux réalités du terrain comme aux standards internationaux.

Dans cette entreprise ambitieuse, le rôle du Directeur Général, le Colonel Ali Seibou Hassane, est central. Sous sa direction, la SONIDEP-SA s'emploie à traduire la vision politique en actions concrètes et mesurables. Sa rigueur et son engagement sont aujourd'hui reconnus, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'entreprise. Les premiers travaux sur les blocs Bilma et d'Agadem R567 illustrent cette dynamique : organisation des données pétrolières, préparation minutieuse du terrain, études environnementales et sociales, logistique et structuration des premières bases techniques.

Parallèlement, une attention particulière est portée sur les contributions sociales. Des investissements ont été réalisés au profit des communautés riveraines, dans une logique d'inclusion et de

solidarité. La SONIDEP-SA entend ainsi conjuguer efficacité industrielle et responsabilité sociétale, en veillant à ce que l'essor pétrolier bénéficie directement aux populations concernées.

Dans cette perspective, des partenariats techniques sont en cours de développement. Un Mémorandum d'Entente a été signé avec une société spécialisée dans les services pétroliers, marquant l'intention commune d'explorer des synergies en matière de forage, de tests de puits et d'infrastructures. Sans précipiter les annonces, ce cadre de collaboration offre des perspectives intéressantes pour les étapes à venir, notamment la phase de développement des blocs.

La SONIDEP-SA entend ainsi conjuguer efficacité industrielle et responsabilité sociétale

Ce qui est en jeu dépasse de loin la seule exploitation d'un gisement. C'est une vision du Niger qui s'affirme : un Niger capable, organisé, et souverain dans la gestion de ses richesses. Pour la première fois, le pays est en mesure de contrôler l'ensemble de la chaîne de valeur pétrolière. Il ne s'agit plus de dépendre des revenus générés ailleurs, mais de produire ici, pour les Nigériens, selon nos priorités et nos choix.

À travers cette montée en puissance, la SONIDEP-SA devient un acteur clé de la refondation nationale, dans le respect des orientations définies par les plus hautes autorités du pays.

Tout n'est pas de produire, le véritable enjeu est de convertir cette ressource stratégique en moteur de justice sociale, de progrès économique et de dignité nationale. C'est dans cette direction que s'engage la SONIDEP-SA avec mesure, avec méthode, et avec un sens aigu de sa mission.

MME ZADA ZOUERA KANE
Directrice de la Cellule Communication



La SONIDEP-SA, levier de la vision nationale

COLONEL ALI SEIBOU HASSANE
Directeur Général SONIDEP-SA



Dans un esprit de loyale collaboration, la SONIDEP-SA bénéficie de l'accompagnement actif de plusieurs ministères clés de la République et bien d'autres institutions. Cette convergence d'appuis traduit une volonté commune d'ancrer l'entreprise dans la dynamique nationale de refondation.

Sous l'impulsion de sa direction générale, un cap clair est poursuivi : renforcer la présence de l'État dans toute la chaîne de valeur pétrolière.

« L'essentiel n'est pas d'apparaître, mais de construire des fondations solides au service de l'intérêt national », confie le Directeur Général, le Colonel Ali Seibou Hassane.

À terme, c'est toute l'économie nationale et la vie quotidienne des Nigériens qui s'en trouveront impactées positivement.

MME YONLI ANNE MARIE MESSAN, UN ENGAGEMENT AU SERVICE DE LA REFONDATION



MME YONLI ANNE MARIE MESSAN
Présidente du Conseil d'Administration

*« Servir avec rigueur,
avancer avec discrétion,
bâtir avec conviction. »*

À la tête du Conseil d'Administration de la SONIDEP-SA, Mme YONLI Anne Marie incarne un choix fort et réfléchi, en parfaite cohérence avec la vision du Chef de l'État pour une gouvernance stratégique, rigoureuse et patriotique du secteur énergétique.

Son parcours est celui d'une femme de devoir et de constance. Après l'obtention de son baccalauréat G1, elle poursuit ses études en France où elle décroche un BTS en secrétariat de direction bilingue, complété par une formation d'assistante de direction. Elle entame sa carrière au sein du MULPOC/CEA puis du PNUD, avant de rejoindre la SOMAIR. Pendant dix ans, elle y exerce avec sérieux et efficacité les fonctions de secrétaire de direction, d'assistante administrative et de chef du personnel. Par la suite, elle enrichit son profil avec une formation en programmation informatique et en droit à l'Université de Calavi.

Aujourd'hui, elle met cette expérience au service de la SONIDEP-SA dans une phase décisive de transformation. Sa rigueur, sa discrétion et sa loyauté s'inscrivent dans l'esprit de la Refondation prônée par les plus hautes autorités à la tête desquelles le Président de la République S.E, Chef de l'Etat, le Général d'Armée Abdourahamane Tiani. Elle veille à ce que les décisions prises au sein du Conseil d'Administration soient en phase avec les ambitions nationales de souveraineté énergétique, de performance et de transparence dans le respect des règles de gestion et des lois.

Dans la dynamique actuelle, où chaque pilier de gouvernance compte, le tandem formé par la Présidente du Conseil d'Administration et le Directeur Général de la SONIDEP-SA porte une responsabilité capitale.

Gageons que cette complémentarité entre la vision stratégique et l'action opérationnelle permette à la SONIDEP-SA d'inscrire durablement sa mutation dans la réussite, au service du Niger et des générations à venir.

BIO ABDOURAHAMANE



RÉPUBLIQUE DU NIGER
MINISTÈRE DU PÉTROLE

CONTRIBUTION AU BILAN DE L'AN 2 DU CONSEIL NATIONAL POUR LA SAUVEGARDE DE LA PATRIE (CNSP) DANS LE SECTEUR PÉTROLIER

Depuis l'avènement du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP), le Niger s'est résolument engagé dans une nouvelle dynamique visant à affirmer sa souveraineté sur ses ressources naturelles, notamment dans le secteur pétrolier. Cette orientation stratégique s'inscrit dans la vision du Président de la République, Chef de l'Etat, le Général d'Armée Abdourahamane Tiani, qui fait du développement des bases de production un levier majeur pour la souveraineté économique nationale.

Dans ce cadre, le Ministère du Pétrole, en lien avec les autres départements concernés, s'est vu confier la mission de concevoir, mettre en œuvre, suivre et évaluer les politiques nationales en matière d'hydrocarbures. Sa lettre de mission s'articule autour de trois objectifs fondamentaux : renforcer le dispositif d'encadrement de l'exploitation des ressources pétrolières et gazières ; instaurer un climat propice aux investissements et mettre en place un système d'évaluation rigoureux des performances du secteur.

C'est à la lumière de ces orientations que plusieurs actions d'envergure ont été engagées. En février 2024, un Contrat de Partage de Production (CPP) a été signé entre l'État du Niger et la SONIDEP-SA pour les blocs Bilma et Agadem R567. Ce partenariat stratégique marque une évolution décisive pour la SONIDEP-SA, désormais érigée en opérateur national à part entière, capable d'intervenir sur l'ensemble de la chaîne de valeur pétrolière ; de l'exploration, l'exploitation, jusqu'à la distribution. Cette montée en puissance s'inscrit dans la volonté du Chef de l'État de doter le Niger d'une véritable maîtrise locale de son industrie pétrolière.

Cette ambition a connu une concrétisation majeure en mai 2024 avec le début de l'exportation du pétrole brut nigérien via le port de Sèmè. Le premier chargement est intervenu en juin. En dépit des défis sécuritaires sur le long du pipeline, le pays enregistre déjà son 25^{ème} chargement du Meleck pour l'export au 31 juillet 2025. Ces exportations ont permis à l'État de percevoir plus de 347 millions de dollars américains, démontrant ainsi la capacité du Niger à tirer des revenus significatifs de ses ressources et de faire du Pétrole un levier majeur de l'économie.

Parallèlement, le projet de construction d'une nouvelle raffinerie et d'un complexe pétrochimique à Dosso progresse. L'étude de faisabilité est en phase de finalisation, et ce projet emblématique permettra non seulement de renforcer l'industrialisation locale, mais aussi de créer des milliers d'emplois et de soutenir une croissance économique durable.

Ces efforts s'accompagnent de réformes importantes du cadre législatif et réglementaire régissant le secteur, notamment la loi de l'aval pétrolier. Les réformes sur le Contenu Local sont suivies de près, avec pour ambition de transférer progressivement les compétences et les technologies aux nigériens. Des mécanismes solides ont ainsi été mis en place pour favoriser la montée en compétence des ressources humaines nationales, condition indispensable pour garantir des prestations conformes aux standards techniques et aux exigences de qualité.

Le ministère s'est également investi dans l'amélioration du cadre de gouvernance, notamment par un renforcement des contrôles sur les segments amont, qu'en middle et en aval. Ce dispositif a permis à l'État

d'engranger près de 289 milliards de francs CFA, soit près de 10 % des recettes budgétaires pour l'année 2024. Des résultats qui traduisent l'efficacité du système de suivi mis en place.

En matière de promotion, une stratégie nationale a été élaborée pour valoriser le potentiel pétrolier du Niger. Elle comprend l'élaboration d'un catalogue de projets attractifs, la création d'un portefeuille d'opportunités, ainsi que le développement d'outils de suivi-évaluation adaptés aux investissements.

Un accent particulier est mis sur la formation et le renforcement des capacités des cadres nigériens. Le pays a multiplié les partenariats stratégiques avec des puissances reconnues dans le domaine pétrolier, afin de doter ses agents des compétences nécessaires pour défendre les intérêts nationaux dans la négociation et la gestion des contrats.

Cette dynamique de réforme vise également à rééquilibrer les rapports de force économiques à travers l'uniformisation des grilles salariales entre expatriés et nationaux, la « Nigérisation » des postes stratégiques dans l'industrie et l'octroi d'un minimum de 40 % des marchés au secteur privé local. Des avancées concrètes qui traduisent une volonté forte de justice économique et d'inclusion.

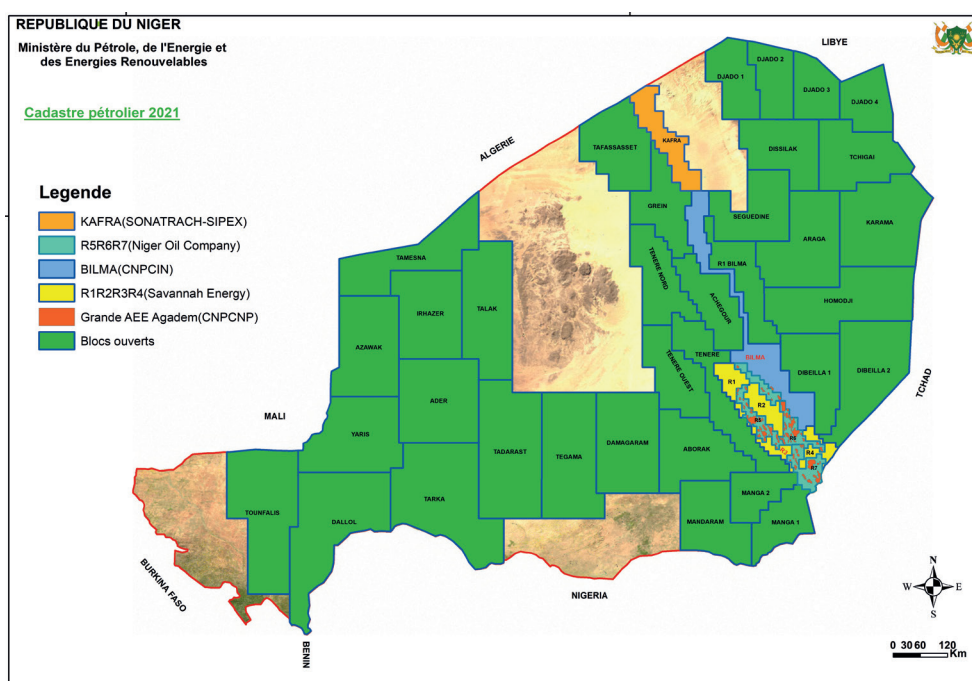
Cependant, des défis importants subsistent. Le ravitaillement en produits pétroliers dans les zones éloignées

comme Bilma, N'Gourti, Tesker, Maine Soroa, Ifrouane, Tassara, Tilia etc. reste une priorité, tout comme l'amélioration de la connaissance des bassins sédimentaires du pays. Il s'agit aussi d'assurer un équilibre durable entre attractivité pour les investisseurs et maximisation des revenus publics, tout en veillant à la préservation de l'environnement.

Pour asseoir cette vision dans le temps, le Ministère du Pétrole s'appuie sur la Politique Pétrolière Nationale (PPN), adoptée par décret n°2019-021/PRN/MPE du 11 janvier 2019 et qu'il envisage d'actualiser. Elle vise à faire du secteur pétrolier, d'ici à 2028, le principal moteur de la transformation économique et sociale du Niger. Cela suppose qu'il représente près du quart du PIB, la moitié des recettes fiscales, l'essentiel des exportations et un levier important pour l'emploi formel qualifié.

Les résultats obtenus en seulement deux ans témoignent d'un changement de paradigme. Ils ne sauraient être dissociés du leadership du Président de la République, dont la vision audacieuse, fondée sur la transparence, l'intégrité, la compétence et la promotion des talents, a impulsé une nouvelle ère dans le secteur. C'est cette dynamique, portée par un patriotisme économique assumé, qui permet au Niger de reprendre pleinement la main sur ses ressources et de tracer la voie d'un développement souverain et durable.

MME ILLOU AICHATOU
Directrice de la Communication
du Ministère du Pétrole



À LA CONQUÊTE DE L'AMONT : L'AUDACE PÉTROLIÈRE DE LA SONIDEP-SA

LA DIRECTION DE L'EXPLORATION ET DE LA PRODUCTION : UN PILIER STRATÉGIQUE DE L'AMONT PÉTROLIER À LA SONIDEP-SA

Au sein de la Société Nigérienne de Pétrole (SONIDEP-SA), la Direction de l'Exploration et de la Production (DExP) joue un rôle central dans les activités de l'amont pétrolier. Cette direction, sous la tutelle du Directeur Général Adjoint, est chargée de coordonner l'ensemble des opérations liées à la prospection, à la recherche, à la gestion des blocs et à la préparation de l'exploitation des hydrocarbures, dans le respect des orientations stratégiques de l'entreprise.

À travers ses deux services : Exploration et Production, la DExP œuvre à valoriser le potentiel pétrolier du Niger. Ses missions couvrent notamment la gestion des actifs pétroliers en partenariat avec l'État, la conduite des études géophysiques et géologiques, l'analyse des données de sous-sol, la caractérisation des réservoirs, ainsi que l'évaluation des réserves en hydrocarbures liquides et gazeux. L'ensemble de ces travaux est réalisé dans une logique de maximisation des résultats techniques, tout en intégrant les standards internationaux en matière de sécurité, de qualité et de respect de l'environnement.

La DExP prépare et suit également les activités de forage sur les blocs attribués à la SONIDEP-SA, que l'entreprise y intervienne en tant qu'opérateur direct ou en qualité de partenaire au sein de consortiums. Elle assure la mise à jour continue des informations relatives aux opérations sur le terrain, la préparation et la gestion des

programmes de tests, le suivi des essais de puits, et l'encadrement des phases critiques de complétion ou de reconditionnement des puits.

Bien que l'exploitation effective ne soit pas encore lancée, la DExP se positionne comme l'organe de préparation opérationnelle de cette phase décisive. En anticipant les besoins futurs, elle conçoit les plans de développement et d'exploitation des blocs concernés.

La direction veille également à la conformité des activités techniques avec les exigences réglementaires, notamment à travers la revue des profils de production soumis au Ministère en charge des Hydrocarbures. Elle s'assure du bon état de fonctionnement des installations, du suivi des programmes de maintenance, et de la supervision des travaux connexes, y compris dans le cas des opérations de fin de vie des gisements.

L'ensemble de ces responsabilités s'inscrit dans une perspective de mise en œuvre rapide et maîtrisée de l'exploitation pétrolière, au moment où le Niger s'apprête à franchir un nouveau cap dans la valorisation de ses ressources naturelles. En s'appuyant sur une expertise technique confirmée, une gouvernance rigoureuse et un engagement ferme pour la sécurité et la durabilité, la SONIDEP-SA se positionne comme l'un des moteurs de l'ambition énergétique nationale.

SANI IBRAH
Chef Projet Agadem R567

BLOCS BILMA & AGADEM R567

La SONIDEP-SA accélère sa recherche pétrolière pour un Niger souverain

Fidèle à sa mission stratégique et à la vision des plus hautes autorités du Niger, la Société Nigérienne de Pétrole (SONIDEP-SA) intensifie ses efforts d'exploration sur les blocs pétroliers de Bilma et Agadem R567.

Objectif : faire du secteur pétrolier un moteur de développement durable, au service du peuple nigérien.

Conformément au Code Pétrolier en vigueur, la SONIDEP-SA bénéficie des **Autorisations Exclusives de Recherche (AER)** d'une durée initiale de quatre ans, renouvelable deux fois pour deux ans chacune, sans excéder huit ans au total. Ces autorisations encadrent strictement les activités de recherche, tout en fixant des obligations précises en matière de résultats.

Un programme de travail ambitieux sur le bloc Bilma

Durant la période initiale 2024-2028, la SONIDEP-SA s'est engagée à mener des études géologiques et géophysiques ainsi qu'à tester trois puits d'exploration. Deux périodes de renouvellement sont prévues (2028-2030 puis 2030-2032), avec à chaque fois le forage d'un puits supplémentaire.

Depuis le lancement officiel des travaux le 22 juin 2024, les résultats sont encourageants. Plusieurs actions majeures ont déjà été réalisées sur fonds propres, notamment :

- L'identification et la cartographie de 45 anciens puits dans le bloc Bilma ;
- Une gestion rigoureuse des données pétrolières disponibles ;
- Une Étude d'Impact Environnemental et Social validée par un Certificat de Conformité délivré le 28 mai 2025 ;
- Une étude de faisabilité et plan de développement en phase finale.

Par ailleurs, la base vie SONIDEP est en cours d'achèvement. Tous les travaux de génie civil sont terminés, l'assemblage des modules préfabriqués est en cours, et une centrale électrique hybride (solaire et thermique) est en phase de montage.

Dans une dynamique de transparence et de gouvernance partagée, quatre réunions du Comité de Gestion de l'AER Bilma ont déjà eu lieu avec le ministère en charge des hydrocarbures, afin d'évaluer l'exécution des travaux et d'ajuster les budgets.



“

*faire du secteur
pétrolier un moteur
de développement
durable, au service
du peuple nigérien.*

Agadem R567 : une exploration structurée sur trois blocs

L'autorisation exclusive de recherche Agadem R567 couvre une superficie totale de **10 929 km² répartie entre les blocs R5, R6 et R7**. La SONIDEP-SA a également lancé un programme d'exploration rigoureux.

Le contrat de partage de production (CPP) prévoit :

- **2024-2028** : forage de trois puits d'exploration, chacun d'une profondeur minimale de 2500 mètres;
- **2028-2030** : forage de deux puits supplémentaires;
- **2030-2032** : forage d'un dernier puits d'exploration à la même profondeur.

Les actions déjà réalisées incluent :

- La cartographie complète des anciens puits sur les trois blocs ;
- La mise en place d'un système moderne de gestion des données via une base SIG (Système d'Information Géographique des données) ;
- Une étude d'Impact Environnemental et Social validée le 28 mai 2025 ;
- Un Plan d'Action RSE sectoriel pour mieux

répondre aux attentes des populations locales ;

- Un Plan de Gestion des Déchets élaboré et en phase de finalisation ;
- Une Étude de prospectivité en cours de réalisation en vue d'évaluer le potentiel pétrolier (prospects) et les futurs points d'implantation ;

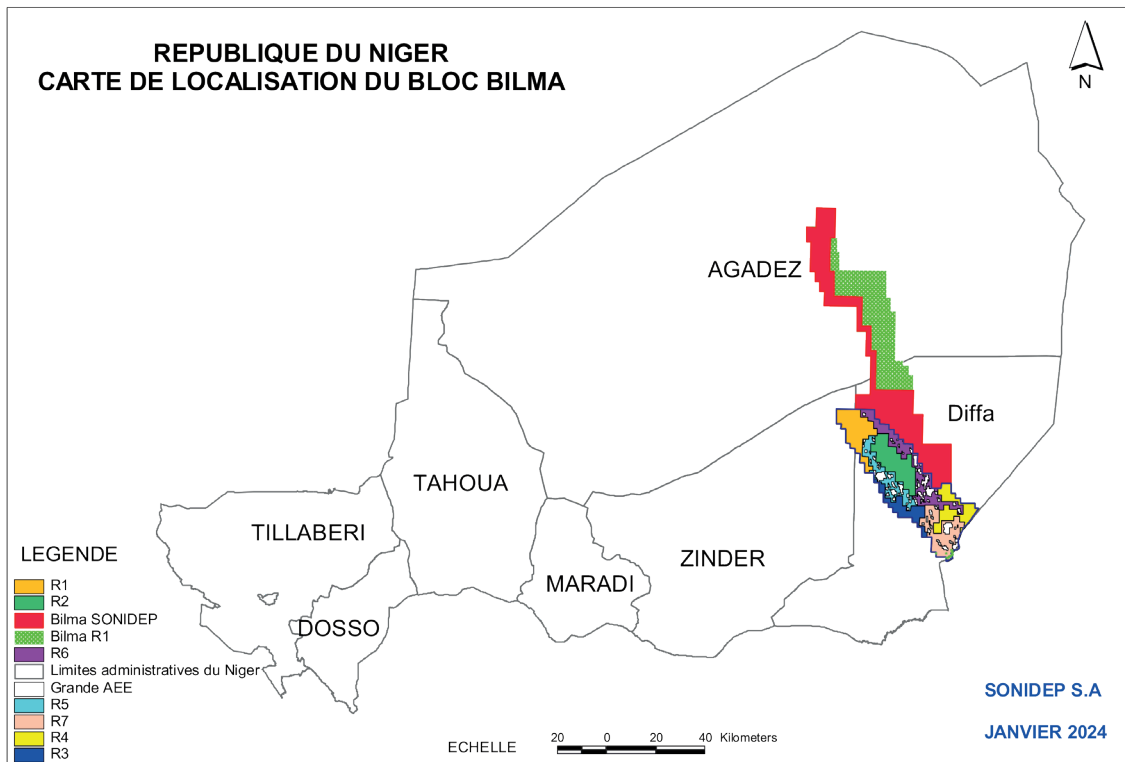
Une coopération internationale en marche

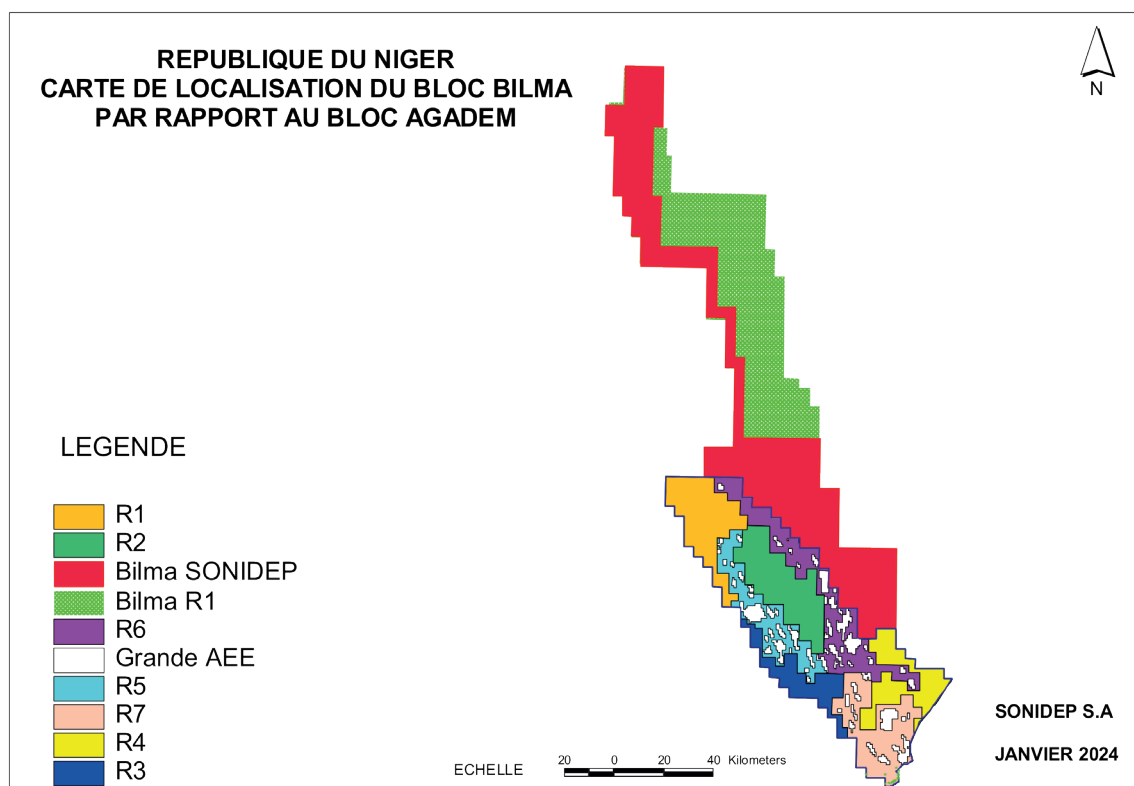
Le 16 juillet 2025, la SONIDEP-SA a accueilli à Niamey une délégation de la société HRTC, spécialisée dans les forages et la construction de pipelines. Cette visite a débouché sur la signature d'un accord de partenariat stratégique pour les tests de puits, les forages d'exploration et de développement, et l'ensemble des services associés.

Grâce à ce partenariat et à la dynamique enclenchée, la SONIDEP-SA envisage **le démarrage de la production dès 2026**.

À travers ces efforts soutenus, la SONIDEP-SA incarne pleinement sa vocation d'entreprise citoyenne et performante, résolument tournée vers un avenir énergétique durable, équitable et souverain pour le Niger.

OUMAROU DAKAOU MAIDAGI
Chef Projet Bilma





L'ESSENTIEL SUR L'HABILITATION ÉLECTRIQUE

♦ Qu'est-ce que c'est ?

Une autorisation officielle donnée par l'employeur à un agent pour intervenir sur ou à proximité d'installations électriques, en toute sécurité.

♦ Pour qui ?

Toute personne (agent technique, électricien, mécanicien, etc.) appelée à travailler sur une installation électrique ou dans son voisinage.

♦ Comment l'obtenir ?

Par une formation spécifique (théorique et pratique), suivie d'une évaluation. L'habilitation est ensuite formalisée par un titre précisant les opérations autorisées.

♦ Durée de validité ?

Généralement 3 ans. Un recyclage est recommandé pour maintenir les compétences à jour.

Types d'habilitation. (exemples) :

B0 : travaux d'ordre non électrique à proximité

H0V : travaux en haute tension sans intervention directe

B1 / B2 : travaux en basse tension

BR : interventions de dépannage et de raccordement

BC : consignation d'installations électriques



Important

Pas d'habilitation, pas d'intervention.
C'est la règle à la SONIDEP-SA.

AMADOU KARIMOU

Electromécanicien au dépôt pétrolier de Tahoua
Formateur en habilitation électrique certifié par Véritas Côte d'Ivoire

LA SONIDEP-SA PRÉPARE SES OPÉRATIONS DE FORAGE

Dans le cadre de la préparation de ses activités sur les blocs Bilma et Agadem R567, le Directeur de l'Exploration et de la Production de la SONIDEP-SA a conduit une mission en République du Tchad du 30 juin au 5 juillet 2025. L'objectif de cette mission est d'évaluer les capacités techniques de plusieurs prestataires dans le domaine des forages pétroliers, des tests de puits et des services associés.

Composée de cadres techniques de la Direction de l'Exploration et de la Production, la délégation a mené une série de visites et de rencontres avec des entreprises spécialisées telles que HRTC Oilfield Services, TORNADO, Africa Energy, NESR et Schlumberger.

À Moundou, situé à environ 500 km de N'djaména dans la partie Sud du pays, la mission a permis de constater l'existence d'équipements de forage appartenant à la HRTC, notamment cinq rigs onshore dont deux destinés aux forages profonds, deux rigs de test et un rig pour les forages d'eau. L'état général de ces équipements est jugé bon, sous réserve d'une inspection indépendante. La société NESR a également présenté ses capacités spécifiques dans les services de coiled tubing, la fabrication de nitrogène et d'autres interventions spécialisées.

Situé au Sud-Est du Tchad, à une quarantaine de kilomètre de Moundou, le site de Komé a été visité par la délégation. Si plusieurs équipements sont présents, la majorité d'entre eux sont inactifs, en raison de l'arrêt de contrats antérieurs. Cependant,



Visite de la Direction de l'Exploration et de la Production à HRTC Oilfield Services

la société se dit prête à collaborer avec la SONIDEP-SA et à réactiver certains de ses services techniques.

En parallèle des visites techniques, plusieurs réunions ont été organisées avec les différents partenaires rencontrés. HRTC a exprimé sa disponibilité à accompagner la SONIDEP-SA dans ses opérations de forage et a transmis une lettre de manifestation d'intérêt. Africa Energy a, pour sa part, proposé de mettre à disposition un rig de son partenaire chinois KERUI, déjà présent sur le territoire nigérien.

La mission a permis à la SONIDEP-SA de faire un point précis sur les ressources disponibles, d'initier des discussions concrètes sur d'éventuelles collaborations, et d'identifier les prochaines étapes. Il s'agira notamment de formaliser certains échanges, d'organiser des vidéoconférences techniques et d'explorer d'autres options, notamment à travers des contacts avec des prestataires basés au Nigeria ou au Moyen-Orient.

Ce déplacement marque une avancée significative dans la dynamique de montée en puissance de la SONIDEP-SA sur l'ament pétrolier, à l'heure où l'exploitation de ses premiers blocs devient une perspective imminente.

MAHAMAN MAMAN

Directeur de l'Exploration et de la Production





COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE : UNE MISSION STRATÉGIQUE DU NIGER EN TURQUIE POUR ACCÉLÉRER SES PROJETS PÉTROLIERS

Du 27 mai au 2 juin 2025, une délégation nigérienne de haut niveau, conduite par le Ministre du Pétrole, Dr Sahabi Oumarou, a effectué une mission stratégique en Turquie. Ce déplacement a marqué une étape décisive dans la relance et l'accélération des projets pétroliers du Niger, dans un contexte de souveraineté énergétique renforcée. Composée du Conseiller spécial du Président de la république, de représentants du Ministère du Pétrole, du Directeur Général de la SONIDEP-SA et de son staff technique, la délégation s'est rendue à Ankara et Istanbul pour des échanges de haut niveau avec plusieurs partenaires turcs clés du secteur de l'énergie.

À Ankara, les responsables nigériens ont été reçus par la direction générale de Turkish Petroleum Anonim Ortakligi (TPAO), société chargée depuis janvier 2025 des études de faisabilité et de développement des blocs Bilma et Agadem R567. Cette rencontre a permis de faire le point sur l'état d'avancement des travaux techniques menés par la TPAO avec la restitution finale du rapport prévue courant mois d'août.

Pour la circonstance, la TPAO a mobilisé une équipe de 23 ingénieurs spécialisés pour ces études, couvrant l'interprétation sismique, la modélisation géologique, l'évaluation des réserves et une analyse économique complète. À la demande du Directeur Général de la

SONIDEP-SA, Colonel. Ali Seibou Hassane, la TPAO s'est engagé à ajuster le calendrier de développement en vue d'une accélération significative des prochaines étapes.

Le 30 mai, la délégation nigérienne a été reçue par le Ministre turc des Ressources naturelles et de l'Énergie, qui a réaffirmé, au nom du Président Recep Tayyip Erdoğan, l'intérêt stratégique de la Turquie à investir dans les blocs Bilma et Agadem R567. Les discussions ont également abordé l'élargissement du partenariat à d'autres blocs prometteurs.

La délégation a exprimé sa satisfaction quant aux résultats de cette mission, qui ouvrent la voie à un tournant majeur dans la stratégie énergétique nationale. Elle témoigne d'un engagement clair du Niger à renforcer et diversifier ses partenariats techniques et commerciaux tout en consolidant sa position de futur acteur énergétique régional.

Dans la continuité de ces échanges, la SONIDEP-SA s'apprête à recevoir courant mois d'août la visite du Président Directeur Général de la TPAO à Niamey. Cette rencontre de haut niveau devrait concrétiser plusieurs engagements discutés en Turquie et sceller une nouvelle phase de coopération opérationnelle entre les deux pays.

MAHAMAN MAMAN

Directeur de l'Exploration et de la Production

FEU VERT POUR L'EXPLORATION DANS LE RESPECT DES NORMES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES

Depuis l'arrivée au pouvoir au Niger du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP) en juillet 2023, la gestion au sommet de l'Etat a radicalement changé avec la prise en compte des intérêts du peuple d'abord avant tout dans toutes les décisions qui engagent le pays. Cette nouvelle stratégie des plus hautes autorités s'est traduite dans le secteur des industries extractives par le retrait de plusieurs permis et autorisations de recherche ou d'exploitation, la rupture ou la renégociation de plusieurs contrats signés avec des sociétés étrangères ainsi que la promotion des entreprises nationales.

Pour la SONIDEP-SA, la matérialisation de cette stratégie s'est traduite par la signature le 02 mars 2024 par le Président de la République, Chef de l'Etat, le Général d'Armée Abdourahamane Tiani, des Décrets n° 2024-196/P/CNSP/MPe et n° 2024-197/P/CNSP/MPe portant approbation des Contrats de Partage de Production (CPP) relatifs aux blocs pétroliers Agadem R567 et Bilma respectivement.

Cette décision d'une portée historique et révolutionnaire rentre dans le cadre de la mise en œuvre de l'Axe Stratégique N°3 de la Vision du Président du CNSP pour un Niger Véritablement Indépendant et Prospère, à savoir : « **Le développement des bases de production pour la souveraineté économique** » avec pour objectif de renforcer la maîtrise par l'État de ses ressources en vue de leur redistribution équitable entre les Nigériens.

L'approbation de ces CPP signés entre la République du Niger et la SONIDEP-SA a été suivie de l'octroi des Autorisations Exclusives de Recherche (AER) relatives auxdits blocs.

Conformément aux dispositions de la loi n°2017-63 du 04 août 2017 portant Code Pétrolier en son article 26 alinéa 1, qui dispose que : « Toute demande tendant à l'octroi d'une autorisation exclusive de recherche est accompagnée de l'engagement de réaliser, dans les douze (12) mois qui suivent l'octroi de cette autorisation, une étude

d'impact environnemental approfondie approuvée par le Ministre chargé de l'Environnement », la SONIDEP-SA a engagé la réalisation des Études d'Impacts Environnementaux et Sociaux relatives auxdites AER.

De même, selon le décret 2019-027/PRN/ME-SU/DD du 11 janvier 2019 portant modalités d'application de la loi n° 2018-28 du 14 mai 2018 déterminant les principes fondamentaux de l'Évaluation Environnementale (EE) au Niger, ces Projets Pétroliers relatifs aux blocs Bilma et Agadem R567 sont classés en catégorie A, donc assujetti à une étude d'impact environnemental et social approfondie.

Ainsi, pour se conformer à la réglementation, la SONIDEP-SA a après un processus de sélection transparent, confié la réalisation de ces études à un cabinet 100% Nigérien qui a travaillé d'arrache-pied jusqu'à la production des rapports provisoires. Il faut noter à ce niveau que la publicité du projet a pris en compte toutes les parties prenantes, parmi lesquelles : les autorités administratives et coutumières, les responsables des services techniques (nationaux, régionaux et départementaux), les populations locales. Ces rencontres ont eu pour objectifs de présenter les projets avec leurs enjeux et de recueillir leurs avis et suggestions par rapport à la réalisation desdits projets afin de faciliter leur adhésion. Le cabinet a également collecté toutes les données nécessaires à la conduite des études notamment les informations sur les composantes biophysiques (flore, faune, paysage, sol, eau et air) et humaines (santé/sécurité, emploi, ambiance sonore, morbidité, sites archéologiques, us et coutumes).



Photo 1 : Cérémonie d'ouverture de l'atelier relatif à l'EIES de l'AER du bloc Bilma

Après exploitation de toutes les données et en collaboration avec la Direction Qualité, Sécurité et Environnement, les rapports provisoires fournis par le Cabinet ont été transmis au Ministère en charge de l'Environnement, qui a choisi après concertation de tenir l'atelier de validation à Agadez.

A cet effet, le Bureau National d'Évaluation Environnementale (BNEE) a organisé deux (2) ateliers d'évaluation desdits rapports, le premier relatif aux blocs Agadem R567 et le second concernant le bloc Bilma en suivant la procédure d'Évaluation Environnementale.

Ces ateliers qui se sont déroulés du 20 au 23 février 2025 à l'hôtel de la Paix d'Agadez, ont vu la participation de la SONIDEP-S.A, des Autorités Administratives et Coutumières, des cadres des Directions Nationales, Régionales et Départementales des Services Techniques de l'Etat, des Responsables des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) ainsi que des Représentants des populations locales.

Les travaux se sont étalés sur quatre (4) jours à raison de deux (2) jours par bloc. Le déroulement de ces ateliers a consisté en une présentation succincte de chaque rapport par le consultant suivie d'échanges fructueux et d'amendements des documents chapitre par chapitre. Ces contributions constructives des participants ont enrichi les rapports qui ont été validés par l'audience présente dans la salle sous réserve de l'intégration des observations retenues par le BNEE.



Photo 2 : Participants à la 1^{ère} journée de l'atelier relatif à l'AER du bloc Bilma



Photo 3 : Photo de famille à la cérémonie de clôture de la session d'audiences publiques de l'EIES de l'AER du bloc Bilma



Photo 4 : Cérémonie de clôture des deux (2) ateliers à la Maison de la Jeunesse et de la Culture (MJC LAYA) d'Agadez

Notons également que les deux ateliers ont été précédés d'audiences publiques tenues respectivement à Diffa pour le bloc Agadem R567 et Agadez pour le bloc Bilma.

La cérémonie de clôture a été rehaussée par la présence du Gouverneur de la Région d'Agadez, du Secrétaire Général Adjoint du Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de l'Environnement, accompagné par le Directeur Général du Bureau National d'Évaluation Environnementale, du Directeur Général de la SONIDEP-S.A, de l'Honorable Sultan de l'Aïr, des cadres centraux et décentralisés et des autres parties intéressées.

Cette cérémonie tenue dans les locaux de la Maison de la Jeunesse et de la Culture d'Agadez, a été marquée par l'allocution du Directeur Général de la SONIDEP-SA, dans laquelle il a rappelé « la vision éclairée des plus hautes autorités du Niger qui a fait passer la SONIDEP-SA du statut d'entreprise pétrolière en charge exclusivement de l'approvisionnement du pays en produits pétroliers (essence, gasoil, fuel, jet A1 et gaz domestique notamment) au statut de société de recherche et très prochainement d'exploitation pétrolière ».

Dans son discours qui a marqué la fin des ateliers, le Gouverneur de la Région d'Agadez a félicité la SONIDEP-SA pour son engagement aux respects des dispositions légales et réglementaires en matière de protection de l'environnement.

Tout ce processus a eu pour aboutissement, l'obtention des Certificats de Conformité Environnementale et Sociale des deux blocs pétroliers Agadem R567 et Bilma.

ABDOUL RAZAK CHEFFOU
Directeur Qualité-Sécurité-Environnement

PUBLICATION DES CERTIFICATS ATTESTANT DE LA CONFORMITÉ ENVIRONNEMENTALE

Niamey, 28 mai 2025, le Ministère de l'Environnement, de l'Hydraulique et de l'Assainissement a officiellement délivré des certificats de conformité environnementale au projet pétrolier de recherche des blocs Bilma et Agadem R567, conduit par la Société Nigérienne de Pétrole (SONIDEP-SA). Ce feu vert marque une étape majeure dans le processus d'exploration pétrolière dans cette zone stratégique du Sud-Est du pays.

Cette autorisation intervient après l'analyse et la validation du rapport d'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet, réalisée sous l'égide du Bureau National d'Évaluation Environnementale (BNEE). Le projet a été jugé conforme aux exigences légales en matière de protection de l'environnement, telles que définies par la loi n°2018-28 du 14 mai 2018.

En recevant ce certificat, la SONIDEP-SA est désormais autorisée à poursuivre la mise en œuvre de ses activités de recherche sur les blocs Bilma et Agadem R567, tout en respectant strictement les mesures environnementales et sociales définies dans le cahier des charges. Toutefois le Ministère a rappelé à la société nigérienne de pétrole qu'elle est tenue de se conformer à l'ensemble des autorisations sectorielles requises et aux droits des tiers, sous peine des sanctions prévues par la loi.

Ces certificats traduisent également l'engagement de l'État à concilier développement économique et préservation de l'environnement, dans un contexte de refondation où l'exploitation raisonnée des ressources naturelles constitue un axe prioritaire.

Le Ministre de l'Environnement, le Colonel Maizama Abdoulaye, a apposé sa signature sur ce document, confirmant ainsi la volonté du gouvernement de soutenir les initiatives structurantes portées par les acteurs nationaux du secteur énergétique.

BIO ABDOURAHAMANE



Certificat de conformité environnementale Bilma



Certificat de conformité environnementale Agadem R567





OLA ENERGY NIGER,

UN ACTEUR LOCAL INCONTOURNABLE
DANS LE DEVELOPPEMENT DU PAYS

Ola Energy Niger est le fruit de l'acquisition et de la transformation de plusieurs sociétés pétrolières qui ont été présentes au Niger. Ces sociétés ont été acquises respectivement par Tamoil Distribution en 2001 et Tamoil Petroleum en 2004. Par la suite les deux sociétés ont fusionné en 2008 pour donner Oilibya. En 2019 Oilibya Niger a opéré une transformation pour devenir Ola Energy Niger à l'instar des autres filiales du groupe.



DJARAM Bilkassoum
Directeur Général

Nous sommes actifs dans les segments suivants :

- L'aviation où nous avons une présence exclusive sur les aéroports d'Agadez, Zinder et Diffa,
- Le commercial où nous fournissons du carburant et des lubrifiants à de grandes sociétés,
- Le Réseau où, avec plus de 50 stations-services à travers le Niger, nous fournissons du carburant, des lubrifiants, de la restauration et d'autres produits à la population nigérienne.

La stratégie du développement d'OLA Energy au Niger

- A proposer à sa clientèle diverse, des produits de qualité à travers un savoir-faire éprouvé et reconnu,
- A diversifier ses offres en proposant en dehors de la vente du carburant et lubrifiants, de la restauration, des espaces de location de services financiers, des boutiques etc...,
- A étendre son réseau de stations-service pour mieux se rapprocher de la clientèle. Nous voulons doubler notre présence sur le réseau d'ici les 5 prochaines années,
- A mettre en place un service de communication et de marketing pour mieux interagir avec la population,
- A doter le segment d'Aviation, des dernières technologies pour mieux servir les vols locaux et internationaux,c

Nous tenons à remercier nos clients, nos partenaires et l'Etat Nigérien dont le support est primordial pour nous permettre d'accompagner le Niger dans son développement.

ENGAGEMENT POUR LA SÉCURITÉ NATIONALE : LA SONIDEP-SA SALUE LE RÔLE STRATÉGIQUE DES FORCES DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ À BILMA



Un chantier stratégique prend forme avec la construction de la base vie de la SONIDEP-SA sur les sites pétroliers de la SONIDEP-SA. Derrière les avancées visibles du projet, les Forces de Défense et de Sécurité du Niger jouent un rôle essentiel, assurant une présence constante et efficace qui permet la poursuite sereine des travaux dans cette zone sensible.

Le bloc Bilma, à cheval entre la région d'Agadez (Bilma) et la région de Diffa (N'gourti) fait face à de nombreux défis liés à son éloignement.

Malgré cela, **le projet avance bien : les travaux de génie civil sont achevés, les préfabriqués sont en cours d'assemblage, et une centrale hybride, composée d'un groupe électrogène de 1,1 MW associé à une centrale solaire de 1 MW, est en cours de montage.** Cette progression n'aurait pas été possible sans l'appui constant des Forces de Défense et de Sécurité.

Les Ministères en charge de la Défense et de la sécurité jouent un rôle central en sécurisant ce site clé pour l'indépendance énergétique du Niger. La SONIDEP-SA a ainsi aménagé une base vie dédiée aux FDS afin de répondre aux besoins

spécifiques liés à leurs missions et témoigner de la reconnaissance de la Nation à leur engagement.

Ce partenariat va bien au-delà d'une simple présence sécuritaire. Il incarne une véritable stratégie d'appropriation du territoire par l'État, où encadrement logistique et soutien humain permettant aux projets de se réaliser pleinement.

Tandis que les Forces de Défense et de Sécurité garantissent la stabilité du terrain, la SONIDEP-SA pose les fondations d'une exploitation pétrolière nationale, souveraine et ambitieuse.

À Bilma, cette infrastructure symbolise bien plus qu'un simple chantier. Elle illustre une vision où le développement économique et la sécurité nationale avancent main dans la main.

La SONIDEP-SA exprime son respect et sa gratitude envers les Forces de Défense et de Sécurité, convaincue que sans sécurité, le progrès durable ne peut être atteint, et que sans progrès, la souveraineté énergétique resterait un idéal inaccessible.

BOUREIMA OUMA MAIDAGI
Chef Service Qualité Sécurité

BASE VIE SONIDEP

UNE INFRASTRUCTURE STRATÉGIQUE AU SERVICE DE L'AMBICTION PÉTROLIÈRE DE LA SONIDEP-SA

Au cœur du désert du Tal, la SONIDEP-SA finalise une base vie moderne destinée à soutenir ses opérations d'exploration sur le bloc Bilma. Conçue comme un véritable pôle logistique, sanitaire et technique, cette infrastructure témoigne de l'engagement de l'entreprise à structurer durablement l'amont pétrolier national.

Dans la paisible région de Bilma, un chantier d'envergure est en train de prendre forme : la base vie de la SONIDEP-SA, en lien direct avec le développement des activités pétrolières sur le bloc Bilma. Conçue pour être un centre opérationnel stratégique, cette infrastructure avance à grands pas vers son achèvement. **Tous les travaux de génie civil sont désormais entièrement terminés et les préfabriqués en cours d'assemblage.** Dans le même temps, les équipes s'attèlent au montage d'une centrale hybride combinant un groupe électrogène de 1,1 mégawatt et une centrale solaire de 1 mégawatt, garantissant une autonomie énergétique fiable dans cette zone enclavée.

La base vie principale de la SONIDEP-SA est pensée comme un véritable village autonome. Elle comprend 15 bureaux fonctionnels, une salle de réunion, un magasin central, un local technique, 11 toilettes indépendantes, et surtout, une infirmerie moderne répondant aux standards les plus exigeants. Cette structure sanitaire inclut une salle d'hospitalisation, une salle de soins, une salle d'observation, une salle de chirurgie, ainsi que des bureaux pour le garde, le



major et le médecin. Une salle d'attente, une pharmacie équipée, un second magasin et cinq toilettes supplémentaires viennent compléter ce dispositif médical, garantissant des soins immédiats aux travailleurs en cas de besoin. Une plateforme pour l'atterrissage d'hélicoptère est prévue à cet effet.

L'organisation logistique n'est pas en reste. Un garage avec bureau, magasin, fosse de vidange et toilettes est prévu, ainsi qu'un grand magasin et un entrepôt central. Une mosquée, lieu de recueillement et de spiritualité, vient ajouter une dimension humaine et sociale à cette implantation. Côté hébergement, la base compte six blocs pour cadres, comprenant au total 48 chambres avec toilettes intégrées, et trois blocs supplémentaires pour l'habitat général, offrant 24 chambres également équipées de sanitaires. Une cuisine centrale permet d'assurer la restauration sur place dans de bonnes conditions.

Ce chantier structurant reflète la montée en puissance de la SONIDEP-SA dans le domaine de l'amont pétrolier, et s'inscrit dans une dynamique plus large de transformation de son statut. De société de commercialisation, elle devient aujourd'hui un acteur intégré du secteur pétrolier, à la fois en amont et en aval. Cette présence accrue sur le terrain illustre son ambition de peser davantage dans l'économie nationale, tant par ses investissements que par les retombées sociales et industrielles qu'elle génère.

Le bloc Bilma, longtemps resté à l'état de potentiel géologique, prend désormais vie grâce à cette base qui symbolise le sérieux, la prévoyance et la vision à long terme de la SONIDEP-SA. Plus qu'un simple lieu de résidence pour les équipes techniques, cette base est le premier jalon visible d'une nouvelle ère énergétique nigérienne, portée par une entreprise en pleine mutation.

MAHAMAN MAMAN

Directeur de l'Exploration et de la Production



LA SONIDEP-SA ADOPTE UNE DÉMARCHE INCLUSIVE POUR LE DÉPLOIEMENT DE SA POLITIQUE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES

En cohérence avec la vision stratégique des plus hautes autorités de la République, la Société Nigérienne de Pétrole (SONIDEP-SA) renforce son rôle de moteur du développement local à travers l'élaboration participative d'un Plan d'Actions de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) pour les zones des blocs pétroliers Bilma et Agadem R567.

Depuis 2024, le Niger a franchi une étape décisive dans l'exploitation de son potentiel pétrolier, avec une augmentation significative de sa production, passée de 20 000 à 110 000 barils par jour. Cependant, il convient de rappeler que les ressources extractives comme le pétrole, le gaz ou les minerais sont des ressources non renouvelables. Leur exploitation doit, de ce fait, obéir à des principes de durabilité, en contribuant à une croissance économique soutenue, au bien-être des populations et à la préservation des intérêts des générations futures. Conscient de cette exigence, le peuple nigérien a inscrit dans ses textes fondamentaux des principes stricts relatifs à la gestion des ressources naturelles, insistant sur la transparence, la protection de l'environnement, la sauvegarde du patrimoine culturel et l'équité intergénérationnelle.

Dans cette logique, la SONIDEP-SA, levier central de la souveraineté énergétique nationale, a initié une démarche exemplaire. La société a ainsi recruté un consultant indépendant chargé de conduire une étude diagnostique sur les attentes sociales dans les zones des blocs pétroliers Bilma et Agadem R567, tout en élaborant un plan d'actions RSE cohérent et réaliste. Il faut noter que cette démarche s'inscrit également dans le respect des obligations contractuelles prévues par les articles 45 des Contrats de Partage de Production (CPP) des deux blocs, qui imposent à la société de financer et de soutenir des programmes sociaux dans les zones concernées.

Dans le cadre de cette étude, les travaux de terrain ont couvert treize (13) localités, incluant le siège social de Niamey ainsi que sept (7) chefs-lieux de communes (Agadez, Bilma, Djado, Dirkou, Fachi, Diffa et N'gourti), auxquels se sont ajoutés six (6) villages, à savoir Hadara, Koulele, Tintouma et Trakes dans la commune rurale de N'gourti (région de Diffa), ainsi que Siguidine et Chimindour, respectivement situés dans les communes



Ecole en matériaux définitifs construite par la SONIDEP-SA pour la population de HADARA (Commune rurale de N'gourti)

de Djado et Dirkou. Le diagnostic ainsi mené a permis de tirer de précieux enseignements, tant sur les bonnes pratiques que sur les limites des actions précédentes, et de proposer à la SONIDEP-SA une stratégie d'intervention tenant compte du contexte local.

Il ressort de cette enquête plusieurs priorités clairement exprimées par les communautés. Celles-ci portent notamment sur la construction et la réhabilitation d'infrastructures sanitaires, l'approvisionnement en produits pharmaceutiques, la formation et le recrutement de personnel médical, l'édification de salles de classe, la dotation en fournitures scolaires, l'octroi de bourses d'études, la réalisation de forages, l'amélioration de l'accès à l'eau potable, le recrutement de main-d'œuvre locale et le financement de projets à destination des jeunes et des femmes.

Afin de valider ces résultats de manière inclusive, la SONIDEP-SA a organisé, du 8 au 9 janvier 2025 à Birnin Konni dans la région de Tahoua, un atelier de validation réunissant l'ensemble des parties prenantes.

Autorités administratives et coutumières, représentants des populations locales, experts et cadres de la société ont participé à cet exercice participatif présidé par le Secrétaire Général du Gouvernement d'Agadez. Cet atelier a permis une appropriation collective du document présenté par le consultant, à travers des séances de présentation, de discussion et d'amendement du rapport.

Les participants, répartis en sept groupes de travail correspondant aux communes concernées (Bilma,

Dirkou, Fachi, Djado, N’Gourti, Agadez et Diffa), ont identifié les trois priorités majeures pour chaque localité, en s'appuyant sur les résultats de l'étude. Ils ont également proposé des actions concrètes à mettre en œuvre sur une période de trois ans. Les présentations en plénière ont permis d'enrichir le plan d'actions par des suggestions venues de l'ensemble de la salle.

Le Directeur Général de la SONIDEP-SA, le Colonel Ali Seibou Hassane, dans son discours, a souligné que cette initiative s'inscrit pleinement dans la vision stratégique du Président de la République, Chef de l'État, le Général d'Armée Abdourahamane Tiani, qui œuvre pour un Niger indépendant, juste et prospère. Il a également mis en garde contre les dérives potentielles d'une exploitation mal encadrée des ressources pétrolières, rappelant que la RSE doit permettre de faire du pétrole nigérien un facteur de développement plutôt qu'une source de tension.

Le Directeur Général a réaffirmé l'engagement de la SONIDEP-SA à travailler étroitement avec les autorités locales, en vue de mettre en œuvre les priorités retenues. Ce plan d'actions, désormais adopté, marque ainsi une étape importante dans la volonté de l'entreprise de contribuer à la paix, à la stabilité et au développement durable des zones pétrolières.

À travers cette démarche, la SONIDEP-SA confirme son ambition de devenir une "institution du Peuple, par le Peuple et pour le Peuple", en intégrant la responsabilité sociétale au cœur de son fonctionnement. Ce plan, fruit d'une large concertation, traduit l'engagement ferme de la société à jouer un rôle moteur dans le développement économique et social du Niger, tout en respectant les meilleures pratiques internationales en matière de gestion des ressources naturelles.

ABDOUL RAZAK CHEFFOU
Directeur Qualité-Sécurité-Environnement

SONIDEP : NOS DATES CLÉES

- 1977 : Création de la Société Nigérienne des Produits Pétroliers SONIDEP
- 1977 : Création du logo SONIDEP
- 1977 : Construction du dépôt de Dosso
- 1979 : Construction du dépôt d'Agadez
- 1980 : Acquisition du dépôt de Zinder
- 1988 : Construction du dépôt de Diffa
- 1988 : Acquisition du dépôt de Maradi (ancien dépôt)
- 1994 : Inauguration du dépôt de SOREY
- 2004 : Lancement démarche Qualité
- 2008 : Certification qualité selon la norme ISO 9001 : 2008
- 2011 : Déploiement du système de gestion intégré
- 2012 : Lancement de la démarche QSE
- 2015 : Triple certification QSE selon ISO 9001 : 2008 ; ISO 14001 : 2004 et OHSAS 18001 : 2007
- 2015 : Construction du dépôt de Tahoua et Maradi
- 2016 : Partage de l'exportation des produits pétroliers avec la SORAZ à 50% chacun (Aout 2016)
- 2016 : Mise en service du dépôt de Tahoua
- 2017 : Inauguration du nouveau dépôt de Maradi
- 2019 : 12 Auditeurs internes IRCA; 6 Auditeurs QSE; 6 Auditeurs Qualité
- 2019 : Evolution de la SONIDEP vers une Société Nationale d'Hydrocarbure
- 2020 : Nouveaux statuts de la SONIDEP SA
- 2024 : Attribution des blocs Bilma et Agadem R567
- 2024 : Signature du Contrat de Partage de Production (CPP)
- 2024 : Lancement des activités Amont pétrolier
- 2025 : Obtention des Certificats de Conformité Environnementale

L'EXCELLENCE QSE AU SERVICE D'UN NIGER SOUVERAIN ET SÉCURISÉ

Dans un environnement sahélien marqué par des défis croissants en matière de sécurité, d'environnement et de développement socio-économique, la Société Nigérienne de Pétrole (SONIDEP-SA) se distingue par une approche stratégique intégrée, fondée sur la qualité, la sécurité, l'environnement et la responsabilité sociétale. Cette démarche structurée traduit la volonté de faire du secteur pétrolier un véritable levier de souveraineté et de développement durable.

La sécurité des installations pétrolières constitue une priorité majeure pour la SONIDEP-SA. Face à l'instabilité régionale, des ressources ont été mobilisées pour renforcer la protection des infrastructures sensibles, notamment les dépôts et la base vie de la SONIDEP située sur le bloc Bilma. Ces efforts s'appuient sur une coordination étroite avec les Forces de Défense et de Sécurité, le déploiement d'équipements modernes et l'adaptation continue des dispositifs de sécurité. Il s'agit là d'un engagement fort visant à garantir la continuité des services pétroliers tout en contribuant à la stabilité de la région.

La SONIDEP-SA inscrit également ses activités dans une logique d'exploitation responsable. Des études d'impact environnemental et social ont été réalisées pour les blocs pétroliers de Bilma et Agadem R567, aboutissant à l'obtention de certificats de conformité environnementale. En parallèle,

des plans de gestion des déchets sont en cours de finalisation, tandis que les anciens sites font l'objet d'audits environnementaux. Ces démarches, menées conformément à la législation nationale et aux engagements internationaux du Niger, témoignent d'un souci constant de préserver les écosystèmes et de protéger les communautés riveraines.

Dans le cadre du développement des blocs Bilma et Agadem R567, la SONIDEP-SA fait le pari de la rigueur. Avant toute activité de production, l'entreprise a veillé à consolider tous les piliers essentiels : sécurité, environnement, responsabilité sociétale, contenu local, partenariats techniques. Cette préparation méthodique annonce une entrée prochaine en phase d'exploitation, avec des retombées attendues en matière d'emplois, de recettes et de souveraineté énergétique.

La recherche de performance s'illustre également à travers l'adoption d'un Système de Management Intégré basé sur trois normes ISO : ISO 9001:2015 pour la qualité des services, ISO 14001:2015 pour la maîtrise des impacts environnementaux, et ISO 45001:2018 pour la sécurité et la santé au travail. Ces certifications, en cours de renouvellement, renforcent la crédibilité de la SONIDEP-SA auprès de ses partenaires nationaux et internationaux, tout en attestant de son professionnalisme.

Par l'ensemble de ces initiatives, la SONIDEP-SA démontre qu'au-delà de l'exploitation pétrolière, l'énergie peut devenir un instrument stratégique de souveraineté, de stabilité et de développement équitable. En alliant rigueur technique, engagement environnemental et responsabilité sociale, l'entreprise confirme sa vocation de moteur du progrès au service du Niger.

ABDOUL RAZAK CHEFFOU
Directeur Qualité-Sécurité-Environnement



PLANS DE GESTION DES DÉCHETS (PGD) RELATIFS AUX AUTORISATIONS EXCLUSIVES DE RECHERCHE DES BLOCS PÉTROLIERS BILMA ET AGADEM R567

Exerçant uniquement dans l'Aval Pétrolier depuis sa création en 1977 pour assurer l'approvisionnement du pays en produits pétroliers, la Société Nigérienne de Pétrole (SONIDEP-SA) a changé son statut en janvier 2020 afin d'étendre ses activités à l'Amont Pétrolier également et devenant ainsi Opérateur National. Arrivé au pouvoir le 26 juillet 2023, le Conseil National Pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP) qui fait de la souveraineté nationale une priorité, a jugé utile d'octroyer à la SONIDEP-SA les Autorisations Exclusives de Recherche (AER) des blocs pétroliers Bilma et Agadem R567.

Ces AER signées le 26 mars 2024, font suite à la signature le 02 mars 2024 par le Président de la République, Chef de l'Etat, le Général d'Armée Abdourahamane Tiani, des Décrets n° 2024-196/P/CNSP/MPe et n° 2024-197/P/CNSP/MPe portant approbation des Contrats de Partage de Production (CPP) relatifs aux blocs pétroliers Agadem R567 et Bilma respectivement signés entre la République du Niger et la SONIDEP SA.

Conformément aux dispositions des Articles 44, 45, 57, 62, 63, 64, 66, 67, 68 et 69 de la loi N° 98-56 du 29 décembre 1998 portant loi-cadre relative à la Gestion de l'Environnement et à celles de l'Article 87 du décret N° 2018-659/PRN/MPe du 25 septembre 2018 fixant les modalités d'application de loi N° 2017-63 du 14 août 2017 portant Code Pétrolier, la SONIDEP-SA a fait appel à deux consultants de nationalité Nigérienne pour élaborer les Plans de Gestion des Déchets (PGD) relatifs auxdites autorisations.

Dans le cadre de l'élaboration de ces PGD, les consultants ont mobilisé leurs équipes qui ont effectué des visites sur lesdits blocs et organisé des rencontres avec les parties prenantes, parmi lesquelles on peut citer : les autorités administratives et coutumières, les responsables des services techniques (nationaux, régionaux et départementaux), les populations des zones des projets afin de recueillir leurs avis et suggestions par rapport à la gestion des déchets.

L'objectif global de l'élaboration de ces Plans de Gestion des Déchets est de fournir un ensemble de mesures techniques, opérationnelles et organisationnelles, dans un cadre de sauvegarde environnementale et sociale pour prévenir et gérer les déchets potentiels associés à la mise en œuvre des Autorisations Exclusives de Recherche des blocs pétroliers Bilma et Agadem R567.

Quant aux objectifs spécifiques, on peut retenir :

- l'identification des différents types de déchets pouvant être générés par ces projets ainsi que leurs sources ;
- la proposition de fiches de suivi de la traçabilité des déchets et leur archivage ;
- la proposition de méthodes de quantification des différents types de déchets ;
- l'identification des impacts environnementaux et sanitaires dues aux déchets ;
- la proposition de mesures d'atténuation et de bonification de ces impacts environnementaux et sanitaires ;
- la proposition de méthodes et moyens de tri, de collecte, de stockage, de transport, de recyclage, de réutilisation, de valorisation et d'élimination des déchets ;
- l'élaboration d'un plan de renforcement des capacités des acteurs chargés de la gestion des déchets et
- la proposition d'une procédure de veille réglementaire.

Après plusieurs mois de travaux, les consultants ont déposé leurs rapports provisoires le 10 juillet 2025 pour le premier et le 14 juillet 2025 pour le second.

Ces rapports ont été transmis au Ministère du Pétrole qui les transmettra à son tour au Ministère en charge de l'Environnement afin de les enrichir.

Une fois les rapports provisoires amendés, les consultants produiront les rapports définitifs et la SONIDEP-SA disposera de boussoles pour chaque bloc afin de mieux gérer les déchets qu'elle produira avec un esprit de préservation de l'Environnement.

PASCAL AYI KANGNI
Chef Service Environnement



Dans la dynamique de renforcement des capacités internes, six (6) agents de la SONIDEP-SA ont récemment séjourné à Londres, au sein de la prestigieuse London Corporate Training, pour une formation de haut niveau en trading pétrolier et produits dérivés. Cette immersion, centrée sur la commercialisation du brut, s'inscrit dans la volonté de l'entreprise de s'outiller face à la complexité croissante des marchés mondiaux.

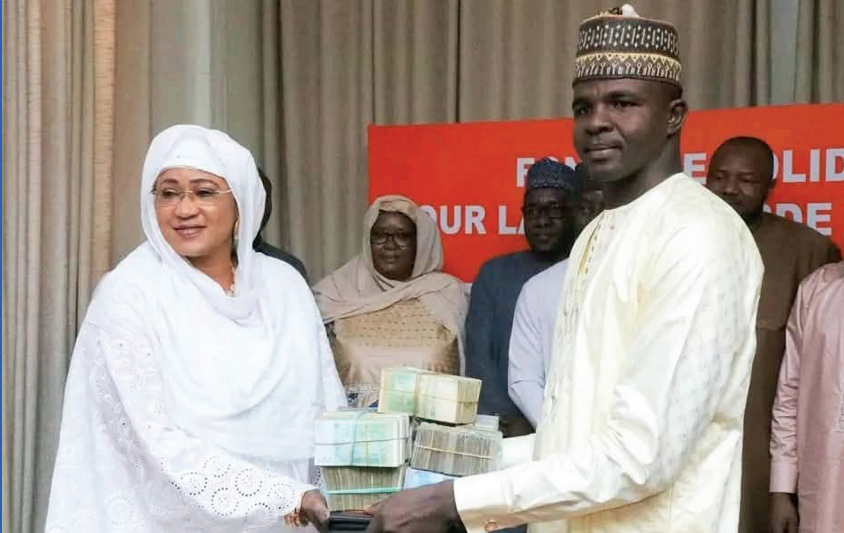
À l'heure où les fluctuations de prix, les tensions géopolitiques et les exigences de conformité redessinent les règles du jeu, la SONIDEP-SA entend former des professionnels capables de négocier avec précision, couvrir les risques et anticiper les tendances. Les participants ont ainsi manipulé des outils de simulation avancés, intégré les logiques de couverture, et consolidé une compréhension fine des marchés internationaux.

Au-delà des savoir-faire techniques, cette formation a façonné une posture : celle de traders modernes, à la fois stratèges, analystes, gestionnaires de risques et communicateurs. Une compétence indispensable pour une entreprise qui, par cette montée en expertise, affirme son ambition de défendre avec rigueur les intérêts du Niger dans l'arène énergétique mondiale.

Cette démarche proactive reflète l'engagement de la SONIDEP-SA dans la transformation de ses métiers, en cohérence avec son nouveau statut de société anonyme orientée vers l'ensemble de la chaîne de valeur pétrolière, du sous-sol à la distribution. Car plus qu'une entreprise commerciale, elle est aujourd'hui un acteur central dans la structuration de l'économie nationale.

TRADERS

CONTRIBUTION AU FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LA SAUVE- GARDE DE LA PATRIE



LE PERSONNEL DE LA SONIDEP-SA ENGAGÉ POUR LA REFONDATION

Dans un élan de solidarité nationale et d'attachement aux valeurs patriotiques, le personnel de la SONIDEP-SA a une nouvelle fois répondu présent à l'appel de la Patrie, en apportant une contribution significative au Fonds de Solidarité pour la Sauvegarde de la Patrie (FSSP).

Créé par l'ordonnance n°2023-13 du 11 octobre 2023, modifiée successivement par les ordonnances n°2023-18 du 21 décembre 2023 et n°2024-42 du 16 août 2024, ce fonds est né dans un contexte de crise politique et de sanctions internationales. Il a été lancé officiellement le 31 octobre 2023 à Niamey, à travers un point de presse et la mise en ligne d'une plateforme numérique dédiée.

Le Fonds de Solidarité pour la Sauvegarde de la Patrie (FSSP) poursuit plusieurs objectifs majeurs définis par le Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP), notamment :

- le renforcement des capacités des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) dans le cadre de la lutte contre le terrorisme (acquisition d'équipements, moyens logistiques, transport, etc.) ;
- la prise en charge des populations déplacées, avec des actions de relocalisation, de réintégration et de retour volontaire ;
- le soutien aux initiatives citoyennes en lien avec la sauvegarde de la Patrie ;
- le financement de projets de développement à impact durable.

Sensible à la portée hautement symbolique et patriotique de cette initiative, le personnel de la SONIDEP-SA s'est mobilisé très tôt. Après une première contribution de dix millions de francs CFA remise en fin décembre 2023, une seconde mobilisation d'envergure a été organisée le 25 Avril 2025.

À cette occasion, les membres du Comité d'Établissement et les Délégués du Personnel, au nom de l'ensemble du personnel de la SONIDEP-SA, ont remis au FSSP une contribution de trente (30) millions de francs CFA.

Prenant la parole lors de la remise, M. Boureima Ouma Maidagi, président du Comité d'Établissement, a précisé que cette somme provient intégralement des cotisations volontaires du personnel. Il a souligné que ce geste traduit la volonté ferme des agents de la SONIDEP-SA d'apporter leur pierre à l'édifice de la Refondation, de soutenir les Forces de Défense et de Sécurité, et d'accompagner l'action du CNSP dans la sauvegarde de la Patrie, conformément à l'esprit de « Zancen Kassa né, Labou Sanni No ».

Recevant la délégation, Mme Brah Réki Hassane Djermakoye, présidente du Comité de gestion du FSSP, a salué avec chaleur et reconnaissance ce geste fort. Elle a exprimé, au nom du Président de la République, Chef de l'État, ainsi que de l'ensemble des membres du CNSP, ses sincères remerciements au personnel de la SONIDEP-SA pour son engagement patriotique. Elle a également tenu à rassurer les donateurs : les ressources collectées seront utilisées de manière transparente et efficace, conformément à la mission du Fonds.

Par cet acte, la SONIDEP-SA réaffirme son attachement aux valeurs nationales, sa solidarité avec les Forces de Défense et de Sécurité, et sa pleine adhésion à la dynamique de refondation engagée par les plus hautes autorités du pays.

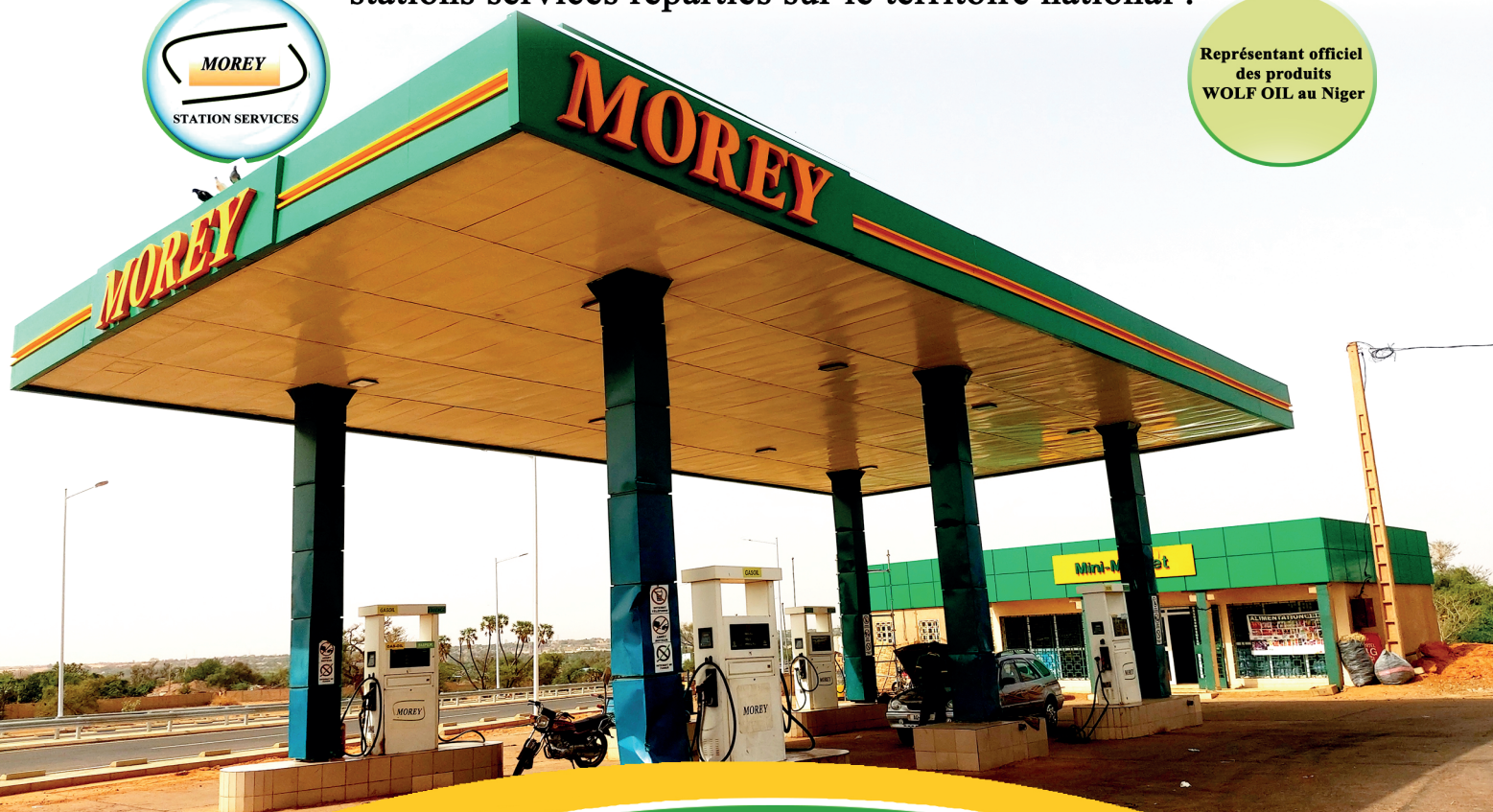
BOUREIMA OUMA MAIDAGI
Président du Comité d'Établissement

MOREY STATIONS SERVICES

Morey stations services c'est la distribution de produits hydrocarbures sur plus de 50 stations services réparties sur le territoire national .



Représentant officiel
des produits
WOLF OIL au Niger



Morey stations services se distingue par son approche novatrice dans le domaine des hydrocarbures, en offrant à ses clients des services de proximité, accessibles et de qualité supérieure . Grâce à notre engagement constant à l'amélioration de l'expérience client, nous nous efforçons de répondre aux besoins de notre clientèle de manière efficace et durable .



Disponible dans toutes
les stations services Morey

Avec WOLF OIL
ne changez pas votre huile
avant 7000 KM

BP: 12 702 Niamey - Niger +227 20 73 22 35 / 96 98 78 83

Email: morey02@yahoo.fr

www.entreprisemorey.net



L'AVAL PÉTROLIER AU CŒUR DE LA SONIDEP-SA

Depuis sa création en 1977, la Société Nigérienne des Produits Pétroliers s'est imposée comme un acteur central dans l'approvisionnement énergétique du Niger. Devenue Société Nigérienne de Pétrole (SONIDEP-SA) le 02 janvier 2020, à la faveur d'une réforme statutaire majeure voulue par les plus hautes autorités de l'État, cette société nationale a vu son capital social passer de un à dix (10) milliards de francs CFA. Elle est désormais placée sous la tutelle du Ministère du Pétrole, avec une nouvelle dénomination, une gouvernance modernisée et un objet social élargi intégrant aussi bien les activités de l'amont que celles de l'aval pétrolier.

Toutefois, c'est dans l'aval pétrolier que la SONIDEP-SA continue de déployer l'essentiel de son expertise historique. Cette branche regroupe des opérations aussi stratégiques que l'achat, le transport, le stockage, l'analyse et la distribution des produits pétroliers sur l'ensemble du territoire nigérien. L'approvisionnement est assuré principalement à partir de la Société de Raffinage de Zinder (SORAZ), pour des produits tels que le gazoil, le super et le gaz de pétrole liquéfié (GPL). À cela s'ajoute l'importation de produits spécifiques non encore raffinés localement comme le Jet A1, le fuel, le pétrole lampant et certains dérivés industriels.

Grâce à un maillage logistique étendu, la SONIDEP-SA dispose d'un réseau de dépôts stratégiquement répartis sur tout le territoire,

garantissant un accès régulier et sécurisé aux produits énergétiques, même dans les zones les plus enclavées. Les dépôts constituent des points névralgiques du système énergétique national et permettent d'optimiser la gestion des stocks, d'assurer la régularité des flux et de minimiser les risques de rupture d'approvisionnement.

Il s'agit des dépôts de Sorey, d'Agadez, de Dosso, de Diffa, de Maradi, de Tahoua et de Zinder. Des représentations sont également établies à Lomé, à Cotonou et à Zinder.

Au-delà de son rôle logistique, la SONIDEP-SA contribue significativement à l'économie nationale à travers plusieurs leviers. Elle génère des milliers d'emplois directs et indirects, participe activement aux recettes fiscales de l'État, procède aux versements des dividendes, de l'impôt sur le résultat, des redevances à l'ARSE et à PETROLAB et collecte le fonds d'appui à l'énergie. La SONIDEP-SA appui dans le cadre de sa responsabilité sociétale, plusieurs initiatives locales, sponsoring et autres actions de mécénat.

Ainsi, en poursuivant sa mission d'approvisionnement régulier du pays en hydrocarbures de qualité, la SONIDEP-SA reste un pilier de la politique énergétique du Niger et un partenaire stratégique de l'État dans sa quête de transformation structurelle et de valorisation des ressources nationales d'où son slogan « Stratégiquement Incontournable »

ISMAEL MIKO



APPROVISIONNEMENT

L'approvisionnement est au cœur du bon fonctionnement de toute entreprise, particulièrement dans un secteur aussi stratégique que celui des hydrocarbures. Il ne s'agit pas simplement ici de faire parvenir des produits d'un point A à un point B, mais d'assurer, de manière continue et au moindre coût possible, la disponibilité de produits de qualité, répondant aux spécifications nationales, au bon moment et en quantité suffisante. Dans ce cadre, la Société Nigérienne de Pétrole (SONIDEP-SA) joue un rôle crucial dans la satisfaction des besoins énergétiques du pays. Toutefois, elle doit aujourd'hui composer avec un environnement de plus en plus complexe, marqué par une hausse constante de la demande nationale, des capacités de production locale limitées, et un contexte international instable.

Depuis l'entrée en activité de la Société de Raffinage de Zinder (SORAZ) en novembre 2011, la SONIDEP-SA s'est appuyée sur cette infrastructure pour s'approvisionner principalement en

produits pétroliers, notamment en GPL, SUPER SANS PLOMP et GAZOIL. Ce partenariat stratégique a permis pendant un temps de couvrir les besoins du pays et exporter l'excédent de production sur le marché sous régional. Mais aujourd'hui, force est de constater que la SORAZ ne parvient plus à répondre entièrement aux exigences du marché intérieur. Cette situation touche plusieurs produits, dont le super sans plomb, le gaz domestique et, plus récemment, des menaces se sont senties sur le gasoil.

Concernant le super sans plomb, la consommation nationale avoisine désormais les 2.000 m³ par jour. Or, la raffinerie de Zinder ne parvient à livrer à la SONIDEP-SA qu'environ 1.080 m³ quotidiennement, laissant un déficit quotidien de plus de 900 m³. Face à cet écart, la SONIDEP-SA n'a d'autre choix que de se tourner vers les marchés sous-régionaux et internationaux afin de garantir la continuité du service aux populations.



Cela implique des opérations logistiques lourdes, un suivi rigoureux des prix et de la qualité, et souvent, une prise de risque importante sur le plan financier.

Ces importations engendrent le plus souvent des surcoûts que la SONIDEP-SA supporte pour garantir la stabilité du prix à la pompe fixé par les autorités de tutelle.

La situation est tout aussi délicate pour le gaz domestique.

Depuis 2021, la SONIDEP-SA a dû mettre en place un dispositif d'importation régulier afin de combler le déficit croissant. La consommation de ce produit essentiel à la vie des ménages ne cesse de croître, alors que la production nationale stagne entre 150 et 200 tonnes par jour, loin des 300 tonnes désormais nécessaires pour satisfaire la demande. Là encore, la SONIDEP-SA mobilise des ressources et active ses réseaux pour que le gaz soit disponible, tout en veillant à en contenir le coût pour les ménages, les maraîchers, les agriculteurs, les industriels et autres utilisateurs.

Le cas du gasoil est plus récent mais tout aussi préoccupant. Si, jusqu'à présent, la SONIDEP-SA ne procédait pas à son importation, la baisse progressive de la production de la SORAZ pourrait remettre cette situation en question. En effet, les livraisons sont passées de 2.750 mètres cubes en mai 2025 à 1.600 puis 1.400 mètres cubes en juin, pour atteindre à peine 1.280 mètres cubes ce mois-ci (Juillet 2025). À ce rythme, la SONIDEP-SA pourrait être contrainte d'ajouter le gasoil sur la liste des produits importés pour éviter une rupture d'approvisionnement.

Dans ce contexte de tensions sur l'offre locale, l'entreprise a su s'adapter en diversifiant ses circuits d'approvisionnement. Le port de Lomé reste la principale porte d'entrée des produits importés, avec un acheminement par camions citernes jusqu'au territoire nigérien. Parallèlement, la SONIDEP-SA a également intensifié sa collaboration avec des opérateurs nationaux pour un ravitaillement via le Nigéria. Ces efforts logistiques, qui mobilisent des moyens humains et financiers importants, permettent de maintenir l'approvisionnement sur l'ensemble du territoire, dans un environnement régional pourtant peu favorable.

Il faut rappeler que les difficultés actuelles ne sont pas imputables à la SONIDEP-SA, mais relèvent d'un déséquilibre structurel entre la demande nationale, en forte croissance, et la capacité de production de son fournisseur principal. La SONIDEP-SA, en tant qu'entreprise publique, assume pleinement son rôle de garant de la sécurité et la sûreté énergétiques du pays, parfois au prix de sacrifices économiques, mais toujours avec la même exigence de rigueur, de transparence et de service public.

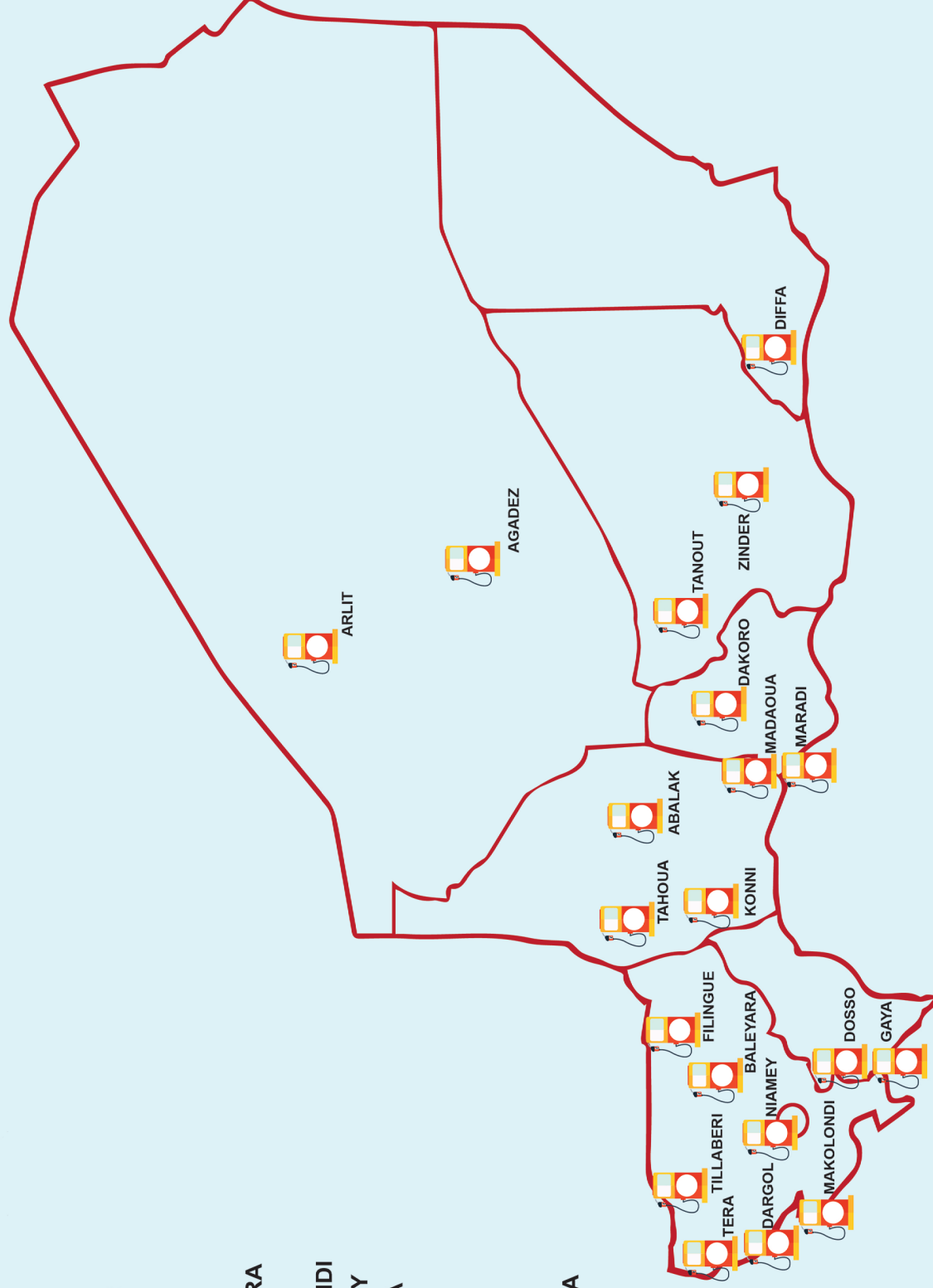
Dans un tel contexte, chaque litre de carburant mis à disposition des citoyens est le fruit d'une bataille logistique, d'une négociation serrée ou d'un arbitrage stratégique. Loin des projecteurs, la SONIDEP-SA œuvre au quotidien pour préserver l'équilibre entre l'offre et la demande, pour éviter les files d'attente dans les stations-service, et pour que chaque foyer ait accès à l'énergie dont il a besoin.

A la SONIDEP-SA l'approvisionnement, est un acte de souveraineté, de responsabilité, et parfois de résilience. Et c'est dans cette posture que la société continue d'agir, avec discrétion et efficacité, pour que le Niger ne manque de carburant, quelles que soient les difficultés.

ABOUBACAR MAAZOU
Directeur des Activités Commerciales

NIAMEY
 FILINGUE
 TAHOUA 1
 TAHOUA 2
 ABALAK
 ARLIT
 AGADEZ
 BALLAYARA
 TERA
 MAKOLONDI
 TILLABERY
 MADAOUA
 MARADI
 KONNI
 DAKORO
 DIFFA
 TESSAOUA
 TANOUT
 ZINDER
 GAYA
 DARGOL

Essence 
 Gasoil 
 Boutique 
 Lavage 
 Vidange 



QUALITÉ & CONFORMITÉ

DISPOSITIFS D'ANALYSE DES PRODUITS PÉTROLIERS

Dans sa mission de garantir la qualité des produits pétroliers mis à la disposition des consommateurs, la Société Nigérienne de Pétrole (SONIDEP SA) s'appuie sur un dispositif de laboratoires modernes, stratégiquement répartis à travers le pays. Ce réseau de contrôle qualité, composé de deux (2) laboratoires principaux et de cinq (5) mini-laboratoires, joue un rôle central dans le suivi rigoureux de la conformité des produits, depuis leur réception jusqu'à leur livraison.

Les deux laboratoires principaux, situés au dépôt de Sorey à Niamey et au dépôt de Dosso, sont pleinement opérationnels et assurent des analyses complètes sur les produits pétroliers. Parmi les paramètres contrôlés figurent l'aspect visuel du produit, la masse volumique à 15°C, la distillation atmosphérique (D86), le point éclair (méthode Pensky-Martens), la viscosité cinématique, la teneur en eau par distillation, la pression de vapeur Reid, le point de trouble, le point d'écoulement, ainsi que les indices de cétane et d'octane. Ces analyses permettent de garantir la conformité des produits aux exigences techniques requises pour une utilisation sûre, efficace et respectueuse des normes.

En complément, cinq mini-laboratoires ont été mis en place à Agadez, Diffa, Maradi, Tahoua et Zinder. Gérés par des opérateurs spécialisés, ces unités assurent les contrôles de base indispensables à la surveillance de la qualité sur l'ensemble du territoire. Les analyses qu'ils réalisent incluent l'aspect visuel, la masse volumique à 15°C, la distillation et le point éclair. Bien que plus légers en équipements, ces mini-laboratoires jouent un rôle vital dans la chaîne de contrôle et permettent une réaction rapide en cas de non-conformité.

Toutes les analyses réalisées par les laboratoires de la SONIDEP-SA sont conduites selon les standards internationaux en vigueur, en parfaite adéquation avec les spécifications nationales et les exigences du marché sous-régional. Ce respect rigoureux des normes traduit l'engagement constant de l'entreprise pour la satisfaction des consommateurs, la sécurité des installations, la protection de l'environnement et la préservation des performances des moteurs.

À travers ce réseau de laboratoires, la SONIDEP-SA affirme son rôle de garant de la qualité des produits pétroliers au Niger, et confirme sa volonté de rester un acteur de référence dans le secteur énergétique, alliant performance technique, professionnalisme et proximité avec les usagers

IDI ASSOUMANE
Chef Service Laboratoire Sorey



BOURSES D'EXCELLENCE SONIDEP

Dans un monde où les ressources naturelles constituent un levier de puissance et de développement, la formation des compétences nationales s'impose comme une exigence de souveraineté. C'est dans cette logique que la Société Nigérienne de Pétrole (SONIDEP-SA) a initié, avec audace et lucidité, un vaste programme baptisé "**Bourses d'Excellence SONIDEP**". Ce programme vise à faire émerger une nouvelle génération de Nigériens hautement qualifiés dans les métiers du pétrole et du gaz, capables d'accompagner et de porter les ambitions énergétiques du pays.

Le lancement officiel de ce programme a été marqué par la signature, le 22 juillet 2024, d'un **accord de partenariat** entre la SONIDEP-SA et l'**Agence Nigérienne des Allocations et des Bourses (ANAB)**. Ce partenariat, qui bénéficie également de l'appui institutionnel du **Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation Technologique (MESRIT)**, repose sur une vision commune : renforcer les capacités nationales à travers une politique volontariste de soutien à l'excellence académique dans les filières pétrolières.

L'accord a pour objet de structurer la collaboration entre les différentes institutions en matière de formation, d'attribution de bourses, de soutien aux études spécialisées dans le domaine des hydrocarbures, mais aussi de préparer, dès aujourd'hui, les futurs cadres à relever les grands défis liés à la souveraineté énergétique du Niger. Il s'agit donc d'une

initiative stratégique, qui allie vision à long terme et action concrète, et qui affirme la volonté de la SONIDEP-SA d'être plus qu'un opérateur économique : un acteur central du développement national.

Conformément à cet engagement, la **décision n° 001367/SONIDEP du 25 juillet 2024** a institué un comité chargé de la supervision et du suivi rigoureux de l'application du programme. Ce comité veille à la transparence, à l'équité et à l'efficacité dans la mise en œuvre des différentes étapes, de la sélection des bénéficiaires à l'évaluation des résultats. Un **premier avenant**, daté du 09 août 2024, est venu préciser les modalités d'attribution de la **Bourse d'Excellence SONIDEP**. Il est notamment établi que cette bourse est destinée aux citoyens nigériens titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme de licence, qui souhaitent poursuivre des études dans les métiers du pétrole. La bourse peut être accordée en totalité ou partiellement, selon les cas, et son octroi est conditionné par une décision annuelle du Directeur Général de la SONIDEP-SA, en fonction des besoins stratégiques de l'entreprise et en toute objectivité.

Ce programme ne se limite pas au territoire national. Il s'inscrit dans une dynamique d'ouverture et d'excellence à l'échelle internationale.

En effet, la SONIDEP-SA a signé plusieurs accords avec des institutions universitaires étrangères recon- ►



Signature d'accord de partenariat entre la SONIDEP-SA et l'Université Edouardo Mondlane du Mozambique



Une vue des étudiants en salle à l'Université Edouardo Mondlane



Participation de la SONIDEP-SA au 11^{ème} Forum International de Développement Technologique «TECHNOPROM 2024» à l'Université Technique d'État de Novossibirsk en Russie



Les boursiers de la SONIDEP-SA en formation de langue à la maison de la Russie

nues pour la qualité de leur enseignement dans les domaines pétrolier et gazier. Parmi celles-ci, on compte l'**École Nationale de Pétrole et de Gaz (ENPG)** de l'Université André Salifou de Zinder, avec laquelle un **mémoire d'entente** a été conclu le 09 août 2024. Ce partenariat a permis d'octroyer vingt (20) bourses pour la formation de techniciens supérieurs dans les métiers du pétrole et du gaz, au niveau licence. Cette démarche démontre que la SONIDEP-SA accorde aussi une attention particulière au renforcement des capacités locales, en valorisant l'expertise nationale.

Sur le plan international, la SONIDEP-SA s'est tournée vers le Mozambique, un pays en plein essor énergétique, en signant un accord avec l'**Université Edouardo Mondlane**. Grâce à cette coopération, douze (12) bourses ont été octroyées : cinq (5) pour des étudiants en traitement des hydrocarbures, et sept (7) pour ceux en ingénierie pétrolière. Une autre destination stratégique est la Russie, partenaire traditionnel dans le domaine technique et scientifique. Deux (2) accords y ont été signés, respectivement avec l'**Université Technique d'État de Novossibirsk** et avec l'**Université Polytechnique de Tomsk** (le 27 août 2024). Ces accords visent à promouvoir l'enseignement professionnel, la recherche scientifique appliquée, la formation des cadres techniques et la coopération dans des disciplines pointues comme la géologie, la mécanique pétrolière ou la technologie de traitement.

Concrètement, dix (10) bourses ont été attribuées dans le cadre de cette coopération russo-nigérienne. À Novossibirsk, deux (2) étudiants sont inscrits en autonomisation des processus technologiques dans le complexe pétrolier et gazier, un (1) autre en technologie chimique, et un (1) quatrième en génie logiciel. À Tomsk, deux (2) étudiants suivent une formation sur les machines et équipements du complexe pétrolier et gazier, deux (2) autres sur l'exploitation des gisements, un (1) en entretien des installations de

transport et de stockage, et un (1) en technologie de traitement et chimie du pétrole.

Ce vaste déploiement de bourses montre que la SONIDEP-SA ne se limite pas aux formations classiques. Elle s'investit également dans les domaines de pointe et les fonctions stratégiques du secteur. C'est ainsi qu'elle a assuré la **formation de six (6) traders à Londres**, au cœur du marché mondial du brut, afin de doter le Niger d'experts capables de défendre ses intérêts dans les négociations internationales.

Par ailleurs, un (1) agent est en formation en **Finance Pétrolière à Dakar**, consolidant ainsi les compétences nationales dans le suivi économique des opérations pétrolières.

Aujourd'hui, la SONIDEP-SA lance un appel solennel aux **nouveaux bacheliers nigériens**, à venir déposer leur dossier de candidature à l'Agence Nigérienne des Allocations et des Bourses (ANAB), conformément aux modalités prévues. Ces jeunes talents sont vivement encouragés à s'engager dans cette voie de l'excellence, qui leur ouvrira les portes de formations pointues et d'un avenir prometteur dans un secteur stratégique.

Le Niger a besoin de **ressources humaines de qualité**, capables de transformer les richesses de notre sous-sol en opportunités concrètes pour notre économie. La SONIDEP-SA, à travers ce programme, démontre que la souveraineté énergétique ne se décrète pas. Elle se construit, avec méthode, volonté et investissement dans le savoir. Parce qu'en fin de compte, la véritable richesse d'un pays ne réside pas uniquement dans ses barils de pétrole, mais dans la compétence de ses citoyens à les valoriser pour bâtir un avenir de progrès et de dignité.

MME ALI GAMBIE
Directrice des Ressources Humaines

ATMOSPHÈRE EXPLOSIVE (ATEX) DÉFINITION ET EXPLICATION : CAS D'UN CAMION-CITERNE RENVERSÉ

Une atmosphère explosive (ATEX) désigne un mélange d'air et de substances inflammables (gaz, vapeurs, brouillards ou poussières) qui peut s'enflammer violemment en présence d'une source d'ignition.

1. Formation d'une atmosphère explosive lors du renversement d'un camion-citerne

Lorsqu'un camion-citerne transportant des produits pétroliers (essence, gasoil, kérosène, etc.) se renverse, plusieurs facteurs peuvent conduire à la formation d'une atmosphère explosive :

- **Fuite de carburant** : En cas de fissure ou de rupture de la citerne, le liquide inflammable s'écoule et s'évapore rapidement.
- **Évaporation des hydrocarbures** : L'essence et d'autres produits pétroliers ont une forte volatilité, produisant des vapeurs inflammables qui se mélangent à l'air.
- **Confinement ou stagnation des vapeurs** : Si le carburant s'échappe dans un espace peu ventilé (fossé, tunnel, bâtiment à proximité), les vapeurs peuvent s'accumuler et atteindre une concentration critique.

2. Risques liés à une atmosphère explosive

Une fois formée, une atmosphère explosive devient extrêmement dangereuse, car **elle peut s'enflammer à la moindre source d'ignition** :

- **Électricité statique** : Un simple frottement ou contact peut générer une décharge électrostatique capable d'enflammer les vapeurs.
- **Appareils électroniques** : Un téléphone portable, un moteur en marche ou même un interrupteur peut suffire à provoquer une explosion.
- **Flammes ou étincelles** : Une cigarette, une allumette ou une étincelle provenant du frottement d'un métal peut déclencher un incendie instantané.
- **Températures élevées** : Un moteur chaud ou un échauffement mécanique peut atteindre la température d'auto-inflammation du carburant.

3. Conséquences possibles

Si une atmosphère explosive s'enflamme, elle peut provoquer :

- **Une explosion violente** : Le mélange air-vapeur s'enflamme instantanément, créant une onde de choc destructrice.
- **Un incendie rapide** : Les flammes se propagent à grande vitesse, mettant en danger les personnes et les infrastructures environnantes.
- **Des intoxications** : La combustion des hydrocarbures libère des gaz toxiques pouvant causer des suffocations et des lésions pulmonaires.

4. Mesures de prévention et de sécurité

Face à un camion-citerne renversé, **il est impératif d'éviter toute exposition à une atmosphère explosive** :

- **S'éloigner immédiatement** et empêcher quiconque de s'approcher.
- **Ne pas utiliser de téléphone portable ni d'appareil électronique** à proximité.
- **Éviter les flammes et les sources de chaleur** (ne pas fumer, ne pas allumer de feu).
- **Alerter les secours** pour une intervention rapide et sécurisée.

Conclusion

Une atmosphère explosive est un danger invisible mais extrêmement grave dans le cas d'un camion-citerne renversé. La seule réaction appropriée est de s'en éloigner et d'attendre l'intervention des professionnels, car toute tentative de récupération du carburant ou d'approche imprudente peut se terminer en catastrophe.

Bio ABDOURAHAMANE

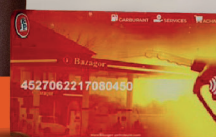


Chez BAZAGOR Votre satisfaction
reste notre priorité, aujourd'hui
comme demain

**Une couverture
étendue dans les
villes suivantes :**



- ✓ Personnel accueillant
- ✓ Service de qualité
- ✓ Produit efficace



**bazagor
petroleum**

+227 91 31 00 00
contact@bazagor-petroleum.com
www.bazagor-petroleum.com



UN SOUFFLE VERT DANS LE DÉSERT DE BILMA

Dans l'immensité aride de Bilma, au cœur du désert nigérien, un geste fort a pris racine. Sur le site pétrolier en pleine implantation, des arbres ont été plantés, symbole discret mais puissant d'un engagement environnemental assumé.

Cet acte, mené dans des conditions extrêmes, dépasse le simple geste écologique. Il incarne la volonté de concilier développement énergétique et respect de l'environnement, même là où tout semble hostile à la vie. En plantant des arbres dans le désert, la SONIDEP-SA, en étroite collaboration avec les autorités environnementales et les FDS, montre que l'industrie pétrolière peut aussi porter des fruits durables, au propre comme au figuré.

C'est un message d'espoir adressé aux communautés locales, un engagement envers la planète, et une manière de rappeler que même dans le pétrole, on peut semer l'avenir.

BIO ABDOURAHAMANE



Pièces à fournir pour être transporteur agréé au niveau de la SONIDEP-SA



1. Demande d'agrément timbrée à l'adresse du Directeur Général,
2. Copies légalisées du NIF et du RCCM de l'intéressé,
3. Copies légalisée de la pièce d'identité à jour (CNI, PASSEPORT),
4. Certificat de Résidence délivré par la police,
5. Copies légalisées des cartes grises (tracteur, citernes) au nom de l'intéressé,
6. Copie légalisée du certificat de jaugeage valide des citernes,
7. Copies légalisées des titres de transport et de la visite technique valides,
8. Copies légalisées des patentes et vignettes de l'année en cours,
9. Copies légalisées des certificats d'assurance automobile (tracteur, citerne) en cours de validité,

MAMANE OUMAROU
Directeur de la Logistique et Stockage



SOCIÉTÉ TOGOLAISE DE STOCKAGE DE LOMÉ (STSL)

Dans un contexte où les besoins énergétiques des Etats est en constante évolution, l'approvisionnement permanent en produits pétroliers est un sujet majeur de la politique de développement du Togo, qui joue également un rôle de soutien logistique important pour les autres pays de la sous-région ouest africaine.

Ainsi, le consortium pétrolier COMPEL/STSL/T-Oil repris par l'Etat togolais en 2017 est un outil stratégique que le Togo met à la disposition des acteurs locaux et des pays de l'Afrique afin de leur apporter des solutions innovantes et pérennes en matière d'approvisionnement et de sécurité énergétique.

Créée en 1985, la Société Togolaise de Stockage de Lomé (STSL) en tant que second pilier de la plateforme pétrolière complètement intégrée et de premier plan que constitue le consortium gère les infrastructures du dépôt COMPEL.

Elle est ainsi spécialisée dans les services de l'approvisionnement, du stockage et de la distribution de produits pétroliers et gaziers.

Services à haute valeur Ajoutée

En synergie avec COMPEL, la STSL offre à divers acteurs du secteur de l'énergie des services se caractérisant par la maîtrise de la chaîne d'approvisionnement, la célérité dans les opérations et une expertise dans le domaine de la sécurité et de la gestion des installations et infrastructures pétrolières.

Ces offres de services se structurent autour de :

- la réception et le chargement de tankers pétroliers et gaziers par des professionnels ;
- le transfert des produits par pipelines dédiés et/ou ségrégués
- le stockage dans les réservoirs et la gestion de la qualité des produits ;
- la distribution des produits par voie maritime vers les autres pays d'Afrique ;

- le stockage, chargement et la distribution du Jet Aviation ;
- le Transit et les services douaniers permettant d'optimiser les formalités administratives

Infrastructures modernes, de qualité et de classe mondiale

La STSL gère au quotidien des infrastructures modernes et de première classe composée de :

- Un quai pétrolier pour la réception et le chargement de produits pétroliers pouvant accueillir des navires de grandes dimensions (250 m) grâce à son tirant d'eau de 13 mètres de profondeur ;
- Des pipelines dédiés par produit permettant de préserver la qualité des produits et d'éviter les contaminations ;
- Plusieurs bacs de capacités nominales entre 5 000 et de 30 000 m³ ;
- Plusieurs quais de chargement multi-produits à haut débit ;
- Un dispositif autonome de lutte contre incendie avec des équipes d'intervention aguerries ;
- Un laboratoire spécialisé sur site permettant une rapidité des analyses et des contrôles de qualité des produits.

Perspectives

La STSL au même titre que les deux autres sociétés du consortium pétrolier togolais ambitionne d'être le fournisseur de solutions énergétiques fiables et durable pour tous. A ce titre sa stratégie de développement s'articule autour de :

- La diversification de ses offres de services, des produits traités et des marchés,
- L'innovation avec une digitalisation plus accrue de ses processus clés,
- Une contribution plus accrue au développement durable,
- Renforcement de l'excellence opérationnelle.



SONIDEP

SOCIÉTÉ NIGÉRIENNE DE PÉTROLE

ACTIVITÉS AMONT

- EXPLORATION
- DÉVELOPPEMENT
- PRODUCTION
- TRANSPORT PAR CANALISATION

ACTIVITÉS AVAL

- TRANSFORMATION (Raffinage)
- APPROVISIONNEMENT
- STOCKAGE
- DISTRIBUTION
- COMMERCIALISATION (Brut & Dérivés)



NOS DÉPOTS

**AGADEZ - DIFFA - DOSSO - MARADI
TAHOUA - SOREY - ZINDER**

🏠 N°361 Rue Nb1 Av. Abdoulaye Fadiga
✉ 11702 Niamey Niger

@ info@sonidep.com
🌐 sonidep.com

📞 +227 20 73 33 34
📞 +227 20 73 43 28